

Clamart

INFOS

le magazine de la ville

AVRIL 2002

numéro
8



80%

Baisse de la taxe d'habitation

→ Budget : les grandes orientations pour l'année 2002

ZAC BOURGOGNE
Les aménagements
en prévision



PAGE 8

ANIMATION
Le carnaval
des enfants



PAGE 11

VACANCES
SCOLAIRES
Programme
des activités
d'avril



PAGE 12

PAGES 15/18





PRESSING - CORDONNERIE - CLÉS



SDC

22, avenue Jean Jaurès

92140 CLAMART (rue piétonne)

Téléphone : 01 46 42 20 36



Léon

BLANCHISSERIE - TEINTURERIE INDUSTRIELLE

TOUS NETTOYAGES

SOLS - PARQUETS - VITRES - MOQUETTES - TENTURES - AMEUBLEMENT

VENTE ET POSE voilages - stores - rideaux - moquette VENTE produits d'entretien

LOCATION ET VENTE appareils sanitaire LOCATION appareils mainnettes

S.A Tél. 01.46.42.40.57 - FAX : 01.46.42.13.12 - 30, rue de Meudon - 92140 CLAMART

Nettoyage
à domicile
pour
particuliers

ISO 9002



POMPES FUNÈRES GÉNÉRALES
6, avenue Jean-Jaurès (face au commissariat)
Patrick BRISWALTER
Habilitation N° 9992 A 12



Déléataire Officiel de la Ville de CLAMART

24 h/24 7J/7
01.46.42.00.24

DEVIS GRATUITS
CONTRATS OBSÈQUES
MONUMENTS - CAVEAU - FLEURS
TRANSFERT DE CORPS LA NUIT

Krys Folies

Jusqu'au 30 Juin 2002

Krys reprend vos lunettes 50€

pour l'achat de nouvelles lunettes d'un montant minimum de 150 €.
Avec les Krys Folies jusqu'au 30 juin 2002, offrez-vous une nouvelle paire de lunettes, pour un nouveau regard sur la vie. A cette occasion, Krys vous propose un Bilan-Lunettes® gratuit et reprend votre ancienne paire de lunettes pour les confier à une œuvre humanitaire. Faites un geste pour vos yeux et pour ceux des autres.

* Jusqu'au 30 juin 2002, pour l'achat de lunettes (1 monture + 2 verres correcteurs) d'un montant minimum de 150 €, Krys reprend vos anciennes lunettes 50 €. Une seule reprise par équipement. Offre non cumulable avec d'autres remises, forfaits ou promotions.

DANOPTIC Daniel Delouya

15, av. Jean Jaurès - 92140 CLAMART
Tél : 01 45 29 11 90 Fax 01 45 29 18 08



BRUSQ Pierre

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE MAÇONNERIE

74, rue des Coquelicots
CLAMART 92140

Tél./Fax : 01 46 31 11 23
Portable : 06 85 70 63 36

RAVALEMENT

CARRELAGE



ARTISAN LE VITRIER

«Dépannages rapides»

Fournitures et pose à domicile

Tous types de vitrages, pose de vitres, double vitrage - vitrage de sécurité - etc.
Portes trempées - Freins - Miroiterie - Petites verrières - Marquises et Auvents

52, RUE KERMEN - 92140 CLAMART
01 46 32 05 50
Fax : 01 46 32 61 82

E. BOUCHARD

Entreprise Générale de Maçonnerie

- Ravalements
- Carrelages
- Aménagements de combles



OPQCB**

- Transformations
- Isolation
- Intérieur, extérieur
- Peinture (int ; ext.)

180, av. du Général de Gaulle - 92140 CLAMART
Tél : 01 46 30 58 64

Fax : 01 45 37 05 62

Couverture Générale

installations sanitaires et thermiques
ventilation mécanique



FARINA Louis & Fils



L'expérience qui fait la différence



180, av. du Gal de Gaulle
92140 CLAMART



01.46.31.27.62

CLAMART INFOS → Le budget 2002 marque une rupture avec les choix fiscaux des années précédentes. Pourquoi avoir choisi d'aligner la taxe d'habitation et la taxe foncière ?

L'un des engagements forts de la nouvelle équipe municipale a été de ne pas augmenter les impôts locaux. Cet engagement est tenu. Parallèlement, nous avons fait le choix de la justice fiscale et de l'équité. En effet, l'effort fiscal demandé aux Clamartois était réparti de manière injuste puisque la taxe d'habitation, payée par les locataires et les propriétaires occupant leur logement, était très supérieure à la taxe foncière, payée par les seuls propriétaires. En baissant la taxe d'habitation de 8% et en amenant les deux taxes au même niveau, le Conseil municipal modifie la répartition des impôts sans augmenter la pression fiscale. Les impôts locaux diminueront pour les locataires. Ils seront stables pour les propriétaires qui occupent leur logement, puisque la baisse de la taxe d'habitation compensera la hausse de la taxe foncière. Seuls les propriétaires n'occupant pas leur logement verront leur contribution augmenter.



développant les services offerts aux Clamartois. Il s'agit de renforcer les services existants, mais aussi d'en développer de nouveaux. Ainsi, nous allons investir pour construire de nouvelles crèches, des maisons de quartier et des locaux pour les jeunes. L'effort en matière de logement social augmente également de manière importante, puisque près de 400.000 € seront consacrés aux aides à la construction de logement social.

CLAMART INFOS → La restauration scolaire préoccupe depuis longtemps les parents d'élèves clamartois. Quels sont les projets de la Ville en la matière ?

Je suis extrêmement attaché à ce que nos enfants puissent bénéficier d'une restauration de qualité. La restauration scolaire a été négligée depuis de nombreuses années. Ni les choix, ni les investissements nécessaires n'ont été faits à temps. Nous avons donc demandé un audit. Cette année, 360.000 € sont prévus pour commencer la restructuration qui s'impose. Ce dossier sera traité globalement et la concertation avec les parents d'élèves inclura deux autres volets importants mis en

œuvre à la prochaine rentrée :

- les tarifs seront revus avec la mise en place d'un quotient familial plus juste
- la qualité des repas sera améliorée par l'introduction de produits labellisés de qualité supérieure ou issus de l'agriculture biologique.

PHILIPPE KALTENBACH, Maire de Clamart

SOMMAIRE



PAGES 4/5 GRAND ANGLE

Vertiges de la mode

PAGE 7 C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ VOUS...

Retour en images sur les manifestations

PAGES 8/12 ACTUALITÉS

ZAC Bourgogne, travaux, carnaval des enfants, mise en place d'un quotient familial, page spéciale vacances, conseil municipal...

PAGE 13 ENTREPRENDRE

Nouveaux commerçants, offres d'emploi

PAGES 15/18 DOSSIER

Les grandes orientations du budget 2002

PAGES 19/21 SORTIR, ÉCOUTER, VOIR

Sorties et idées culturelles

PAGES 22/23 ASSOCIATIONS

Communiqués d'associations, rallye pédestre de l'Amicale bretonne...

PAGE 24/25 SPORTS

Challenge Bruno Carotti, concours "Jour des champions", pétanque...

PAGE 27 AGENDA

Les rendez-vous du mois

PAGES 28/29 CARNET

Etat civil, mots croisés, permanences des élus, le vote par procuration...

PAGE 30 TRIBUNE

Vertiges de la mode...

Salle comble pour le 1^{er} défilé de mode organisé par la Ville avec le concours des commerçants de Clamart.

Le 21 mars dernier, 350 personnes ont assisté à la présentation de la collection printemps-été 2002 de prêt-à-porter homme, femme et enfant, en salle du conseil de l'Hôtel de Ville. Tous les Clamartois n'ont pas trouvé de place mais qu'ils se rassurent, d'autres défilés suivront.

Robes de soirée, tailleurs, pantalons, vêtements de sport, maillots de bain, lingerie, les spectateurs ont assisté à un véritable feu d'artifices de lumières et de couleurs. Plus de soixante modèles étaient présentés, tous fournis par les commerçants de Clamart.

C'était l'occasion de découvrir la richesse et la diversité qu'offre le commerce de proximité. En milieu de soirée, deux coiffeurs (Sophie Coiffure et Plaine Coiffure) ont exécuté un véritable show en coiffant deux mannequins chacun en moins de dix minutes.

Deux traiteurs se sont associés à cet événement en offrant le buffet de clôture : Au Pierrot Friand et Big Shangai. Pendant 1h30, les Clamartois en ont eu plein les yeux et les papilles.

- 2 → Le Maire et Tarko Karakozian félicitent les organisateurs, commerçants et services municipaux
- 3 → Deux modèles printaniers
- 4 → Démonstration de savoir-faire des coiffeurs
- 5 → Passage de naïade
- 6 → Les top-models de demain...





AGENCE METAYER S.A.

IMMOBILIER

DEPUIS 1896

Transaction - Gérance - Syndic - Location

C'est le moment de vendre
votre bien, rencontrez notre
équipe de professionnels.
Nous sommes les meilleurs !



200 bis avenue Jean Jaurès
01 46 44 70 00



Centre Ville - 36 bis avenue Jean Jaurès
01 47 36 90 00



AGENCE DE VOYAGES : 200 bis, avenue Jean Jaurès - 92140 CLAMART - 01 46 45 00 00

A CLAMART depuis 1925 de Père en Fils Ets. MEDICIS

FACE MAIRIE DE CLAMART CONCESSIONNAIRE

FIAT



Autoexpert

Centre Véhicules d'occasion

Tél : 01.46.45.77.22

12-14, rue de Troisy Clamart



L'art du
Rangement
espace maîtrisé



Placards,
Bibliothèques,
Dressing,
Bureaux,
Aménagements
sous Combles...

SUR MESURE - DEVIS GRATUIT

S.C.R.

24, avenue de Verdun
92320 CHATILLON

Tél : 01.46.55.11.55

Fax : 01.46.55.00.34



PRIX FOIRE*
DU 26 AVRIL AU 18 MAI 2002

*à partir de 1400 Euros HT d'achat

AMBRE DEMIGNÉ DECORATION

36, rue de la Noüe
92140 CLAMART

Tél: 01.46.44.98.77

Peinture,
Décoration,
Aménagement Int.
Laque Tendue, Parquets,
Revêtements murs & sols
Miroiterie,
Lettres peintes & Adhésives

Clef des Voyages

Agence Agréée Club Med



Carte Fidélité
acceptée

Et les autres voyageurs :
Séjours - Forfaits
Locations - Croisières
Week-ends / Vols
(charters et vols réguliers)

Tél. 01 46 45 24 24

4, Villa Cour Creuse (rue piétonne, près Mairie) - 92140 CLAMART
Email : clef.des.voyages@wanadoo.fr
Ouvert du lundi au samedi - Parking à 50 m

C'EST ARRIVÉ PRES DE CHEZ VOUS...



13 mars

↑ Réunion d'information à la salle des fêtes en direction des parents d'élèves et des directeurs d'écoles sur les résultats des diagnostics amiante effectués dans les écoles de Clamart.



15 mars

↑ Lancement de l'opération "jeunes / citoyens" au centre socioculturel du Pavé Blanc dans le cadre du festival de la citoyenneté.



16 mars

↑ Cérémonie d'accueil des nouveaux Clamartois, organisée par la Ville et l'association AVF, dans la salle du conseil.



8 mars

↑ Inauguration, au centre socioculturel du Pavé Blanc, des manifestations organisées dans le cadre de la Journée internationale des femmes.



16 mars

↑ Baptême du square des Vignes, désormais appelé square du "square du 19 mars 1962. Cessez-le-feu en Algérie", en hommage aux 30 000 soldats français tombés en Afrique du Nord et aux victimes de la guerre d'Algérie.



18 mars

↑ Réception d'accueil de la délégation malienne (région de Gao), dans le cadre de la coopération internationale. Présents deux jours durant, ils ont pris connaissance du fonctionnement des services de la mairie et visité différents équipements.

RÉAMÉNAGEMENT DE LA ZAC BOURGOGNE

L'école maternelle Bretagne sera reconstruite

Le Conseil municipal aura prochainement à se prononcer sur le projet de modification du PAZ (plan d'aménagement de zone) de la ZAC Bourgogne. Cette modification sera soumise, conformément à la réglementation, à une enquête publique d'un mois au cours de laquelle les habitants pourront s'exprimer.

Qu'est-ce qu'un PAZ ?

→ Un plan d'aménagement de zone fonctionne de la même façon qu'un plan d'occupation des sols (POS), mais il est dédié à une zone d'aménagement concerté (ZAC). Dans le cadre de la ZAC Bourgogne, le PAZ sert donc à déterminer les types de constructions, leur implantation, les équipements publics, les aménagements des espaces verts, les modifications de voirie, l'organisation des circulations (circulations douces notamment).

Les modifications proposées

→ La construction d'une nouvelle école maternelle de 7 classes, en remplacement de l'école maternelle Bretagne (5 classes), actuellement très dégradée et dont une partie est encore en préfabriqué. L'école sera installée en partie en rez-de-chaussée d'un immeuble de logements locatifs, situé entre la rue d'Auvergne et le centre socioculturel du Pavé Blanc. Un premier avis a déjà été demandé aux directeurs d'écoles sur le principe du positionnement de l'école en rez-de-chaussée d'immeuble. La conception d'un tel ensemble devant être particulièrement soignée, Clamart Habitat vient de lancer un concours pour désigner

un architecte. L'objectif est de pouvoir lancer les travaux en 2003 pour une ouverture de la nouvelle école maternelle en 2004-2005.

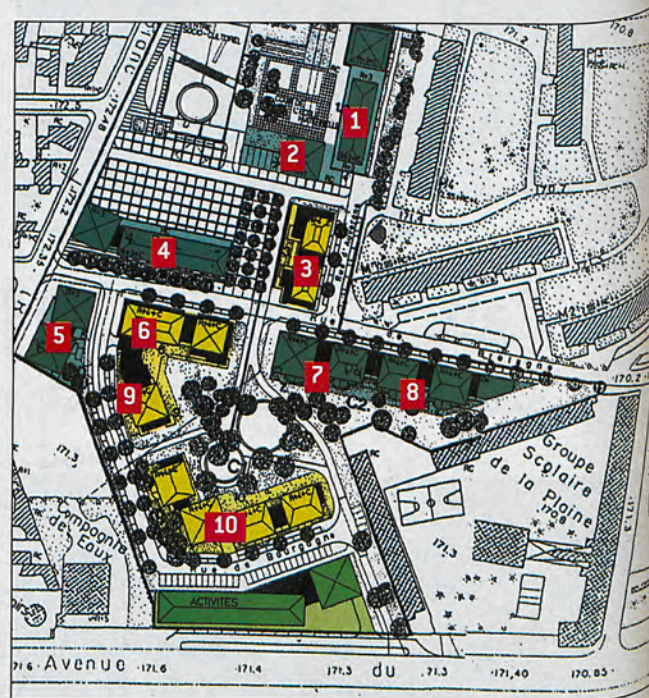
→ La création d'une véritable place publique de 2000 m² à l'emplacement de l'ancien marché (aujourd'hui fermé) représentant un espace de vie et d'échanges.

→ La création d'une piste cyclable, qui partirait du cœur de la cité pour rejoindre l'avenue du Général de Gaulle est également prévue. Dans ce cadre, une réflexion approfondie va être menée pour développer un nouveau cheminement piétonnier à l'intérieur du quartier.

→ L'aménagement de 5000 m² d'espaces verts publics est également envisagé.

CONCERTATION AVEC LES HABITANTS

Ce projet de modifications sera soumis à enquête publique au cours des prochains mois (juin ou juillet). Un registre sera mis à disposition des Clamartois : vous pourrez ainsi vous exprimer sur ce projet, avant son élaboration définitive. Une réunion publique sera organisée le 22 avril en présence de l'architecte qui a conçu le projet, au centre socioculturel du Pavé Blanc à 20h30.



■ logements privés ■ logements sociaux ■ activités

Légende :

- **ilots 1 et 2 :** futur emplacement de l'école maternelle Bretagne, rehaussée en partie de logements. Début des travaux prévu fin du 1^{er} trimestre 2003
- **ilot 3 :** actuellement en cours de construction
- **ilots 4 et 5 :** chantiers démarrés à la fin du mois de mars
- **ilots 6-9 et 7-8 :** début du chantier fin du 1^{er} trimestre 2003 (cf. Clamart Infos n°7)
- **l'ilot 10** sera le dernier à démarrer

Une modification du tracé de la rue de Bourgogne sera effectuée avec l'avancée des travaux.

RÉDUCTION DES NUISANCES AÉRIENNES

Et Villacoublay ?

Depuis le 21 mars, un nouveau dispositif de circulation aérienne est mis en place au-dessus de la région parisienne. La Direction générale de l'aviation civile indique que grâce à lui, un million de Franciliens devraient subir moins de nuisances sonores.

Clamart (plus particulièrement le quartier du Petit-Clamart) est concerné par ce dispositif. Le couloir aérien qui survolait le secteur (avions en atterrissage à destination d'Orly par vent d'ouest avec passages à 2000 m d'altitude) est désormais déplacé plus au sud,



au-dessus de zones rurales de l'Essonne, mais il ne s'agit pas de la principale nuisance. En effet, le nouveau dispositif ne prend pas en compte la base militaire de Villacoublay, pourtant essentiellement à l'origine de nombreuses nuisances sonores subies par les Clamartois. En juillet dernier, le maire de Clamart, interpellé par de nombreuses plaintes des habitants du Petit-Clamart, avait d'ailleurs alerté les ministères concernés (environnement, transports, défense), ainsi que la Préfecture et la base aérienne de Villacoublay. Philippe Kaltenbach avait demandé que la refonte complète des couloirs aériens en région parisienne

intègre l'aérodrome de Villacoublay, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Tout en regrettant cette situation, le maire de Clamart a réaffirmé son souhait que les ministères de la défense et de l'environnement, qui élaborent actuellement une charte de qualité de l'environnement sonore afin de minimiser les nuisances aux abords des aérodromes militaires, prennent enfin en compte la base de Villacoublay. Affaire à suivre...

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU
14 février 2002

Principales décisions

Le Conseil municipal :

- **Prend connaissance des décisions prises par le Maire en exécution de la délibération du 24 octobre 2001 lui donnant délégation dans le cadre des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code général des collectivités territoriales et qui se sont traduites par :**
- **approbation** d'une convention avec l'association Les Musicoliers, pour la mise en place de 12 demi-journées d'animation et de sensibilisation à la pratique du chant choral, pour un montant de 4 360 € TTC,
- **approbation** d'une convention avec l'association des Petits Débrouillards Ile-de-France dans le cadre du Contrat Educatif Local (5 ateliers hebdomadaires d'animation scientifique) pour un montant de 5 335,72 €,
- **approbation** d'une convention avec la société SACPA relative à la capture d'animaux errants ou dangereux sur le territoire communal, pour un montant de 8 742,96 € pour des interventions illimitées,
- **approbation** d'une grille de tarifs en euros des parcs de stationnement applicables au 25 janvier 2002,
- **approbation** d'une convention avec le cabinet Euroconsult relative à un audit des bases d'imposition de la taxe d'habitation et de la taxe foncière sur les propriétés bâties des locaux à usage d'habitation,
- **Prend acte** de la tenue du débat sur les orientations générales du budget de l'exercice 2002,
- **Approuve** à la majorité par 33 voix pour, 7 voix contre et 2 abstentions la politique locale de l'habitat présentée,
- **Approuve** à l'unanimité l'extension de la capacité d'accueil du centre de vacances de Hauteluce et autorise le Maire à déposer un permis de construire,
- **Approuve** à l'unanimité la fermeture du préau de l'école élémentaire Trivaux et autorise le Maire à déposer un permis de construire,
- **Décide** à l'unanimité (9 abstentions) la mise en place de composteurs pour les déchets verts chez les Clamartois qui le souhaitent, et sollicite auprès du Président du conseil régional d'Ile-de-France et du Président de l'ADEME, une subvention au taux maximum.

Prochain conseil municipal

Mercredi 24 avril à 20h30 - Salle du Conseil
Pour consulter les comptes rendus intégraux :
www.clamart.fr

STATIONNEMENT

Travaux dans les parkings souterrains

Les quatre parkings souterrains de la ville (Desprez, Trosy, Mairie et Fourche), gérés par la société SAPP connaissent actuellement une lente dégradation.

Selon les termes du contrat qui lie la Ville à la SAPP (société exploitante des parkings souterrains), des visites techniques sont organisées chaque année pour faire un bilan général de l'entretien.

L'entreprise SOCOTEC a effectué un relevé courant février. Les services techniques de la Ville ont donc rencontré la SAPP début mars, afin d'établir un état des lieux des travaux à effectuer. La société s'est engagée à entreprendre notamment les travaux suivants :

Desprez : → remplacement des luminaires et des panneaux directionnels

→ vérification du péage d'entrée

Trosy : → mise en place d'horodateurs en euro

→ réparation de la porte coupe-feu endommagée

Mairie : → mise en place d'horodateurs en euro

→ remplacement et mise en place de luminaires et d'éclairage de sécurité

Fourche : → mise en place d'horodateurs en euro

→ nettoyage général

→ réparation de la double porte d'accès aux véhicules

→ enlèvement des tags

→ réparation de la porte de secours piétons

→ remplacement de l'éclairage défaillant

Concernant le parking de la Fourche, la SAPP s'est engagée, après remise en état, à proposer une nouvelle tarification plus attrayante et un meilleur suivi de la propreté générale. De son côté, la Ville se chargera, en lien avec le commissariat, de la surveillance active des lieux. Enfin, la présence de plusieurs véhicules épaves a été relevée.

Horodateurs :

la gare passe à l'euro

→ Le parking aérien situé derrière la gare est doté depuis la mi-mars de deux horodateurs en euro, soit un horodateur de plus. Les tarifs pratiqués restent abordables afin de privilégier les usagers de la SNCF :

12 minutes	0,15 €
24 minutes	0,30 €
36 minutes	0,45 €
48 minutes	0,60 €
5 heures	0,75 €
10 heures	1,50 €
Forfait 6 jours	6,10 €



Zone bleue : rectificatif

→ Le plan de l'extension de la zone bleue de Clamart présenté le mois dernier comportait une erreur : la partie de zone bleue supplémentaire sur l'avenue Jean Jaurès va du n°92 à la zone bleue existante en remontant vers le centre ville, et non vers la gare. Voici donc le nouveau plan de la zone bleue :



TRAVAUX

Canalisations de gaz

En raison de différents travaux de pose de canalisation de gaz, des arrêtés de stationnement et de circulation sont mis en place dans les rues suivantes :

→ **Rue Hébert** (entre l'avenue J. Jaurès et la rue de Vanves) : du 10 avril au 3 mai, un sens unique de circulation sera mis en place de la place de la Gare vers la rue de Vanves. Dans l'autre sens, la circulation sera déviée par la rue de Vanves et l'avenue J. Jaurès. **Le stationnement sera interdit** à cette période des deux côtés de la chaussée.

→ **Devant le n°2 de la rue du Centre et du n°1 au n°5 de la rue René Samuel** : le stationnement sera interdit à tous véhicules du 8 au 26 avril.

→ **Avenue J.B. Clément** (entre la rue de la Division Leclerc et la rue Louise Filleaux-Tiger) : jusqu'au 19 avril, une interdiction de stationner et une restriction de circulation sont instaurées.

Bois de Clamart :

→ Une parcelle de conifères, qui avait été fortement endommagée lors de la tempête de 1999, a été déboisée. L'Office national des forêts a procédé à son abattage en vue de la renouveler : après avoir retourné la terre, l'ONF replantera de nouvelles essences, en veillant à mélanger plusieurs familles d'arbres. Un quart de la parcelle sera en chêne rouvre et le reste en châtaignier (plants de 50 cm de haut).

Rue de Bièvres

→ Les travaux sont maintenant terminés. La rue a été entièrement refaite et son tracé légèrement modifié pour permettre à nouveau une circulation à double sens en toute tranquillité, grâce entre autres à l'aménagement d'un ralentisseur et de pavés supplémentaires.



AÎNÉS

Animations des clubs Améthyste

→ **Tournoi de belote**

Vendredi 12 avril - 14h30

Club André Charré

10, route de la Garenne - Tél. : 01 46 31 96 89

→ **Super loto**

Vendredi 19 avril - 14h30

Club du Troisy - Résidence Morambert

57 bis, rue du Troisy - Tél. : 01 46 45 38 46



GOÛTER À THÈME

L'hypertension en joue

→ Elle est parfois silencieuse, et pourtant elle nuit gravement à la santé. Il faut apprendre à la connaître pour lutter efficacement contre elle : l'hypertension artérielle.

Venez vous informer gratuitement sur ce thème :

→ **jeudi 11 avril** de 14h à 16h au club Améthyste

de la Fourche - 216, avenue Jean Jaurès

Tél. : 01 41 46 05 90

→ **jeudi 25 avril** de 14h à 16h au club

Améthyste André Charré

10, route de la Garenne - Tél. : 01 46 31 96 89

Un goûter est offert par le CCAS à l'issue de cette séance d'information.

Renseignements : CCAS au 01 41 23 05 83



COMMÉMORATIONS

En mémoire des victimes du génocide arménien

Philippe Kaltenbach et Tarko Karakozian lors de la visite, en décembre dernier, du Kalolikos Karékine II à la communauté arménienne de Clamart Issy-les-Moulineaux.



Deux cérémonies de commémoration seront organisées le **dimanche 28 avril**, pour marquer l'anniversaire

du génocide arménien du 24 avril 1915. Une procession ira d'Issy-les-Moulineaux à Clamart : départ à 11h45 de l'église arménienne apostolique (6, av. Bourgain à Issy-les-Moulineaux), puis rendez-vous à 13h30 rue Raoul Batany derrière l'Hôpital Percy au niveau de la croix. Une gerbe de fleurs sera déposée au pied du monument en souvenir des victimes du génocide arménien de 1915. A cette occasion, les services techniques de la Ville ont procédé au réaménagement de la place : celle-ci a été élargie autour de la croix arménienne existante et les plantations ont été rénovées.

Le croisement de la rue Raoul Batany et de l'avenue Henri Barbusse sera désormais nommé "Place des victimes du génocide arménien de 1915".

Journée des déportés

Clamart célèbrera la journée des déportés **dimanche 28 avril**. A 9h, le Maire, les représentants de la municipalité et les associations d'anciens combattants procéderont au dépôt d'une gerbe, place du 8 mai 1945 en mémoire des déportés des différentes guerres.

SOLIDARITÉ

Le Resto bébé du Cœur est ouvert

Le premier Resto bébé du Cœur des Hauts-de-Seine a été ouvert le 1^{er} mars à l'initiative des Restaurants du Cœur, en partenariat et à l'issue d'une convention signée avec le CCAS.

→ Après les traditionnels balbutiements de mise en route, ce nouveau Resto bébé du Cœur est désormais opérationnel et reçoit déjà plusieurs familles. Ce point spécifique d'accueil est ouvert les mardi et vendredi de



9h à 12h simultanément avec le centre de distribution alimentaire habituel du Pavé Blanc.

Il apporte ainsi aux mamans qui viennent avec leurs enfants une aide constructive pour les petits jusqu'à 18 mois.

Cet accueil privilégié est bien entendu au bénéfice des familles inscrites dans le cadre de l'aide alimentaire Restos du Cœur pour les habitants de Clamart. L'ouverture est également faite en direction des familles inscrites auprès des autres centres Restos du département. En dehors des périodes d'ouverture pour la

distribution alimentaire, le Resto bébé du Cœur restera ouvert toute l'année, à l'exception du mois d'août.

Le personnel de la Ville, qualifié et spécialisé dans les problèmes de la petite enfance, permet avec ce

partenariat, d'apporter aux familles des informations et des conseils sur toutes les questions relatives aux soins, à la santé, à la parentalité : en bref, tout ce qui touche à la vie de la famille durant la période de petite enfance. Sur le plan matériel, les bénévoles des restaurants du Cœur y distribuent des restes de repas, des couches et du lait. Il peut être fait appel également à des prêts de matériel en matière de puériculture.

Centre : 44, route du Pavé Blanc

Tél. Resto : 01 46 01 72 52 Tél.

CCAS : 01 41 23 05 70

VIE SOCIALE ET FAMILIALE

Vers la mise en place d'un quotient familial

→ La Ville réfléchit actuellement à la mise en place d'un véritable quotient familial pour la rentrée de septembre 2002.

Le quotient familial permet d'établir une dégressivité des tarifs des prestations en fonction des revenus et de la composition de la famille : le calcul des tarifs se fait alors par part. Contrairement aux principes précédents, il n'existera plus qu'un seul quotient familial, commun à l'ensemble des prestations (restauration scolaire, classes de découverte, centres de loisirs et activités périscolaires...).

Les Clamartois pourraient ainsi être dotés d'une carte d'usager : pour une même famille, le même quotient familial s'appliquera à tous les services qu'ils utilisent.

Autre différence : la création du quotient familial va permettre une meilleure équité selon la situation des familles, notamment celles à plus faible revenu. Un exemple : la dégressivité des tarifs pour la restauration scolaire était auparavant insuffisante. La nouvelle grille tarifaire serait ainsi élargie. Enfin, le quotient familial pourra s'appliquer à de nouvelles prestations.

Une réunion sera organisée courant mai avec les fédérations de parents d'élèves pour leur présenter ce nouveau projet.

A noter : les tarifs des crèches continueront à suivre les barèmes fixés par la CAF, selon les termes du contrat liant la Ville à cet organisme.



ECOLLES - La rentrée scolaire avancée

→ A noter : la rentrée des classes 2002/2003 est avancée de deux jours. Elle aura lieu le mardi 3 septembre, et non le jeudi 5 septembre comme cela était prévu initialement.



ÉCOLES

6^{ÈME} FÊTE DU LIVRE

→ Samedi 23 mars, les écoles maternelles Bourcillière, Bretagne, Garenne, Plaine, Trivaux et les élémentaires Garenne, Plaine, Trivaux ont célébré ensemble leur 6^{ème} fête du livre. Pendant plusieurs semaines, 87 classes, de la petite section au CM2, haut et bas Clamart confondus, ont lu une sélection de 5 livres par élèves de même niveau. Après maintes rencontres, discussions, tables rondes, ils ont voté pour élire leur ouvrage favori.



Comme pour le prix Goncourt, les jurys composés des jeunes Clamartois ont dévoilé leur palmarès. La fête s'est ensuite poursuivie dans les maternelles et élémentaires Plaine et Bretagne. Les enfants de toute la ville ont pu écouter des conteurs, découvrir le travail d'illustrateurs. Dans chaque école participante, les parents ont pu visiter les expositions des travaux d'élèves en arts plastiques, écrits, photos... Toute la journée, la fête a battu son plein.

ANIMATION

Le carnaval des enfants

→ Rien de tel qu'un petit air de fête pour bien terminer les vacances ! Comme chaque année, le service Enfance de la Ville organise le carnaval des enfants. Rendez-vous pour cette manifestation haute en couleurs **samedi 27 avril à partir de 14h** : les enfants défilent déguisés dans les rues de la ville, accompagnés de 4 groupes d'artistes de rue qui donneront le ton pour une ambiance de fête rythmée. Ne manquez pas le passage du "bonhomme carnaval", symbole de la fête, confectionné par les enfants

des centres de loisirs. Venez nombreux et pensez à soigner vos déguisements et ceux de vos enfants : la concurrence sera rude.

Au programme :

- **départ** du stade Hunebelle (terrain d'évolution) à 14h
- **défilé** : rue René Samuel, place M. Gunsbourg, rue piétonne, rue Paul Vaillant-Couturier, rue Pierre et Marie Curie et rue du Trosy
- **arrivée** sur la place de la Mairie entre 16h et 16h30
- **bal pour enfant** à partir de 16h30 et présentation du travail réalisé par les enfants.



Les équipes d'animation encadreront les enfants pour le défilé et le bal de clôture.

APRÈS LE CARNAVAL, LA FÊTE CONTINUE

- Deux expositions photos retraceront peu après les meilleurs moments du carnaval des enfants :
- du **lundi 13 au samedi 18 mai** dans le hall du centre administratif (1, avenue Jean Jaurès)
- du **lundi 20 au samedi 25 mai** au centre socioculturel du Pavé Blanc (44, route du Pavé Blanc)

CENTRE SOCIOCULTUREL
DU PAVÉ BLANC

Les activités du mois

NOUVELLE PERMANENCE

C.I.F.F. (Centre d'information féminin et familial de Clamart) le **mardi de 14h à 16h**

ATELIERS pendant les vacances : il reste quelques places...

Arts plastiques

Enfants : le mercredi de 14h à 15h30 et de 15h30 à 17h

Adultes : le lundi de 20h30 à 22h

1^{er} cours d'essai gratuit

Danse hip hop : le mercredi de 14h à 16h



LE SALON MAROCAIN • **Mardi 9 avril de 15h à 17h**. Après-midi culturelle avec l'association SESAME. Autour d'un véritable salon marocain, installé au centre socioculturel, préparation et dégustation de thé à la menthe, démonstration de maquillage et animations diverses. Inscription à l'accueil du centre



LES JOURNÉES DE L'ARMÉNIE

Organisées avec le concours actif de l'association Temps Mieux

Du 3 au 10 mai 2002

Au programme :

- exposition artistique et culturelle
- **vendredi 3 mai** :

De 10h à 14h : démonstrations et ateliers culinaires.

18h : conférence - débat autour de la question arménienne : histoire, culture, géopolitique...

20h : grand dîner - spectacle (repas arménien, musique, danse, chants...)

Participation aux frais : 12 € tout compris 5 € uniquement le spectacle


• **Lundi 6 mai** :

15h : lecture de poésies et de contes

arméniens en collaboration avec le club Améthyste

18h30 : court-métrage sur l'histoire de l'Arménie jusqu'à nos jours

19h30 : buffet, spécialités culinaires

offert par l'association Temps Mieux

20h30 : film d'Henri Verneuil : MAYRIG - entrée libre

Pré-inscription et réservation obligatoire pour le dîner du 3 mai

Pour toutes ces activités, renseignements auprès du centre socioculturel du Pavé Blanc - 44, route du Pavé Blanc - Tél. : 01 46 01 71 50

DÉMOCRATIE LOCALE

Conseil de
quartier de la Plaine

La prochaine réunion du conseil de quartier de la Plaine aura lieu le **jeudi 11 avril à 20h30**, au centre socioculturel du Pavé Blanc.

Venez nombreux! **Renseignements : 01 55 95 84 00**



SÉJOURS POUR 12-15 ANS

Prévoyez vos vacances d'été

→ Cet été vous avez envie de bouger, le service Jeunesse propose plusieurs séjours découverte ou sportifs destinés aux jeunes Clamartois.

JUILLET

• Du mardi 2 au mardi 9 • à la ferme Kerdroual à Ploëmeur (sous tentes)

→ **MULTIMEDIA VTT** • multimédia, randonnées à VTT, baignade, jeux de plage...
→ **MOTO DÉCOUVERTE** • moto, activités de bord de mer...

• Du mercredi 10 au mercredi 17 • au camping parc de Guibel à Piriac-sur-Mer

→ **A CHEVAL** • équitation, baignade, pêche, jeux de plage...

• Du jeudi 18 au mercredi 24 • au camping du domaine de Peyricat à Sabres (Landes)

→ **MULTISPORTS** • tir à l'arc, VTT, canoë, tennis, sports collectifs, golf, piscine...

AOÛT

• Du jeudi 1^{er} au mercredi 7 et du jeudi 8 au mercredi 14 • à la ferme Kerdroual à Ploëmeur

→ **MULTIMEDIA VTT** • multimédia, randonnées à VTT, baignade, jeux de plage...
→ **MOTO DÉCOUVERTE** • moto, activités de bord de mer...

• Du mercredi 14 au mercredi 21 • au camping parc de Guibel à Piriac-sur-Mer

→ **A CHEVAL** • équitation, activités de bord de mer...

• du mardi 20 au lundi 26 • au camping du domaine de Peyricat à Sabres (Landes)

→ **MULTISPORTS** • tir à l'arc, VTT, canoë, tennis, sports collectifs, golf, piscine...

INSCRIPTIONS : pour juillet : à partir du mercredi 3 avril (pas d'inscription pendant les vacances de printemps),
pour août : à partir du lundi 29 avril.
Au service Jeunesse, Prévention et Animation Urbaine

Centre administratif Jean Fonteneau (5^{ème} ét.)
Tél. : 01 46 62 37 26 - Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Documents à fournir : photocopie des pages du carnet de santé où figurent les vaccinations.

Pour le séjour "multisports", fournir un certificat médical autorisant la pratique de sports collectifs et activités nautiques (canoë) et un brevet de 50 mètres de natation.

Les familles intéressées doivent avoir déposé un "dossier famille". Prévoir un acompte de 30% (en chèque).

SPÉCIAL VACANCES D'AVRIL

Semaines ludiques ou sportives ? Faites vos jeux

Les clubs 12/15, les centres de loisirs, les centres socioculturels ou encore les associations offrent tout un panel d'activités pour les enfants et les jeunes durant les vacances. A vous de choisir !

Centres de loisirs

Les vacances de printemps seront placées sous le signe du carnaval : chaque centre de loisirs préparera le grand défilé du 27 avril.

Chaque **centre de loisirs** maternel développera un thème qu'il a choisi. A La Fontaine, les bambins confectionneront leurs costumes et présenteront un spectacle de **cirque** le vendredi 26 avril. Au Moulin de Pierres et à Jean Monnet, sur le thème de **l'Afrique**, les enfants apprendront les contes et danses et fabriqueront costumes, accessoires et percussions. Le centre Monnet prévoit de construire un village africain. Aux Rochers, la tendance est plus **Nature**, alors qu'à Garenne, les enfants auront la tête dans **l'Espace**. Ceux du Jardin Parisien visiteront **Venise**. Les bambins de Plaine et Bretagne uniront leurs efforts pour construire un chaletier qui défilera le jour du carnaval.

Dans les **centres primaires**, les enfants prépareront le carnaval en apprenant les arts de la rue... De grands jeux les attendent, également des sorties bowling, piscine, VTT, découverte de jeux...

Renseignements auprès du service Enfance : 01 46 62 37 35

A noter que les enfants retrouveront leurs activités habituelles : sports, jeux, sorties, ciné, piscine...



Vacances sportives

→ Les enfants et les jeunes pourront s'initier à différentes disciplines lors des stages organisés en avril par

la section Sports découverte du CSMC.

MULTISPORTS • du 15 au 19 et du 22 au 26 de 10h à 12h ou de 14h à 16h • Age : 5/6 ans • Stade Hunebelle

ATHLETISME • du 15 au 19 et du 22 au 26 de 14h à 16h • Age : 7/10 ans • Stade

Hunebelle

BASKET • du 15 au 19 • Horaires : 14h-15h30 pour les enfants nés de 1990 à 1993 • 15h30-17h pour les enfants nés en 1988 et 1989 • Gymnase Bretagne

DÉCOUVERTE GYMNIQUE • du 15 au 19 de 10h à 12h • Age : 7/10 ans • Ecole de la Plaine

JEUX D'OPPOSITION • du 15 au 19 • Age : 5/9 ans • De 10h-12h pour les 5/6 ans • De 14h-16h pour les 7/9 ans • Dojo de la Garenne

VOLLEY BALL • du 15 au 19 et du 22 au 26 de 14h à 16h • Age : 9/11 ans • Gymnase Hunebelle

RUGBY • du 15 au 19 et du 22 au 26 de 14h à 16h pour les 7/9 ans ou de 16h à 18h pour les 10/12 ans • Stade Hunebelle

TENNIS DE TABLE • du 22 au 26 de 10h à 16h • Age : 8/12 ans • Gymnase Condorcet

Inscriptions au secrétariat du CSMC

Tél. : 01 46 44 02 09

Clubs 12/15

Du 15 au 26 avril, trois clubs 12/15 (Trivaux-Garenne, Jean Mermoz, Pavé Blanc) proposeront tout un programme d'activités : expression individuelle et collective, activités sportives et artistiques, bowling, théâtre, danse hip hop. Les 3 clubs sont ouverts du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Inscriptions : Haut-Clamart : au centre socioculturel du Pavé Blanc (Tél. : 01 46 01 71 50) du mardi au vendredi.

Bas-Clamart : au centre socioculturel Jean Mermoz (Tél. : 01 55 95 80 55) du lundi au vendredi.

Ludothèque - Pavé Blanc

ENFANTS DE 6 A 12 ANS

Ludothèque : accueil de 10h à 12h et de 14h à 18h

Programme spécial vacances scolaires : jeux, travaux manuels, spectacle...



Stages artistiques

L'Université populaire clamartoise

propose deux stages pour les enfants et les jeunes :

→ **Peinture sur toile**, sur le thème "impression de voyage" Pour les 6/15 ans. Les 15, 16 et 17 avril de 14h à 16h30 à l'atelier (80, rue Emmanuel Sarty) - Tarif : 50 €

Renseignements et inscriptions :

Céline Lefilleul au 01 42 23 47 58

→ **Calligraphie**

Pour les 8/15 ans. Du 15 au 19 avril de 9h30 à 12h au centre socioculturel de la Fourche (216, av. Jean Jaurès). Tarif : 56,40 € - Découverte des écritures anciennes avec les plumes métalliques et calames.

Renseignements et inscriptions :

Isabelle Dal Molin au 01 46 56 81 36



ENTREPRENDRE

NOUVEAUX COMMERÇANTS

Aux fils des vêtements

→ Depuis le mois de juillet dernier, changement d'enseigne au 53 avenue Paul Vaillant-Couturier. Jas Couture est devenu **Pressing et Couture**. Peu de changement en réalité pour les clients habitués. Le magasin offre toujours les mêmes services de couture : retouches, ourlet, transformation, confection de vêtements sur mesure homme et femme avec les tissus de la collection Dormeuil. Pressing et Couture crée ses propres patrons suivant la demande de ses clients. Depuis cet été, le magasin propose également à ses clients clamartois de nouveaux services : le pressing pour tout vêtement, les cuirs, le daim, les tapis...



Horaires d'ouverture :
Du mardi au vendredi
de 9h à 12h30 et de 15h à 19h

Le samedi de 9h30 à 12h30
et de 15h à 19h.

Pressing et Couture
53, rue Paul Vaillant Couturier
Tél. : 01 46 38 24 71

Ne vous méfiez plus des apparences

Apparences est la nouvelle enseigne apparue au 52 avenue Jean Jaurès, suite au départ en retraite de Mme Pia (ex Pia Photo). Une boutique rénovée pour une reprise d'activités qui vous apportera un grand nombre de nouveaux services : outre le développement classique (par le laboratoire Kodak), la vente d'albums et de pellicules photo, chez Apparences on vous proposera : le développement sur place, le développement en



1h, le tirage professionnel, le tirage noir et blanc traditionnel (technique de plus en plus rare à trouver de nos jours), la vente d'appareils compacts. Vous pourrez aussi vous faire tirer le portrait (identité) ou choisir un laminage de vos photos préférées. Enfin, ils réalisent toutes sortes de reportages photos (mariages, musées...). Installée depuis le 1^{er} février avec son mari photographe, Martine Pigot savoure aujourd'hui son "indépendance". "J'ai toujours travaillé dans la photo, mais avec un patron. Quand on a sa propre boutique, on y met tout son cœur et on rend un travail de qualité. C'est un aboutissement. J'ai la sensation de pouvoir faire quelque chose de bien, qui me plaît, et d'être récompensée pour ce travail. Cela n'a pas de prix."

Ce coup de jeune au studio photo devrait leur permettre de diversifier leur clientèle, clientèle que Martine Pigot entend choyer de près.

Apparences - 52, avenue Jean Jaurès
Tél. : 01 46 42 93 47
Horaires : du mardi au samedi
9h30-12h30 / 15h-19h30

Du changement à la brasserie Le point central

Changement en douceur au 23 avenue Paul Vaillant-Couturier. Le 2 juillet dernier, Bruno Arfeuillères de Lespinasse a repris la brasserie **Le Point Central**. "J'avais envie de reprendre un lieu, d'en faire un petit coin sympa", explique-t-il. Depuis 9 mois, Bruno Arfeuillères de Lespinasse s'attache à rénover la brasserie. Après avoir instauré des espaces fumeurs et non-fumeurs, il s'est attaqué à la réfection des chaises puis a installé une cuisine en inox, changé l'électricité de la cave... Il projette de refaire les peintures et la tapisserie. La carte a également été revue. Il propose un service de brasserie pour déjeuner (salades...) ainsi que des plats du jour en trois formules.

Le point Central est ouvert du lundi au samedi.
Les mardi et samedi de 6h à 21h, les lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 6h30 à 21h.
Brasserie Le Point Central
23, rue Paul Vaillant-Couturier
Tél. : 01 46 48 95 20



LES OFFRES DE LA MAISON DE L'EMPLOI

CUISINIER EN RESTAURATION COLLECTIVE

CDD (4 mois) - Clamart
Préparer les repas pour 50 couverts, être autonome et motivé.
Horaires : 1 semaine sur 2 :
8h-16h, 12h-20h

GESTIONNAIRE DE CLIENTELE

CDI - Châtenay-Malabry
Pour société de négoce en matériel médical.
Suivi d'une clientèle existante pour optimiser leurs achats, aisance téléphonique, maîtrise de l'informatique.

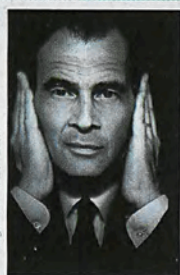
ANIMATEUR

CDI temps plein - Clamart
Pour une résidence de personnes âgées.
Animation d'ateliers pour les personnes âgées, expérience en gérontologie.

SECRETAIRE COMMERCIAL(E)

CDI temps plein - Clamart
Société de commercialisation de matériel bureautique.
Assurer le suivi et la saisie des facturations, frappe des propositions commerciales, être très réactif et méticuleux.

Pour toutes ces offres, et bien d'autres encore, s'adresser à la
Maison de l'emploi
37, rue du Trosy
Tél. : 01 46 62 36 29



ouïe

vous avez de la chance.

→ Vous êtes à côté
de l'un des 122
centres Entendre.



1^{er} GROUPE FRANÇAIS D'AUDIOPROTHÉSISTES

COLIN - LABORATOIRE D'AIDES AUDITIVES
30, av. J. Jaurès (rue piétonne) - Tél. 01 46 42 03 30
CLAMART



RESTAURANT :
**"Le Bienvenue"
TAFRAOUT**

SPÉCIALITES ORIENTALES
COUSCOUS TAGINES

Les spécialités
du maroc
vous attendent !

OUVERT TOUS LES JOURS
SAUF LE MERCREDI

SOIREEES ORIENTALES !

TEL : 01 47 36 02 66
63, RUE DES ROISSIS - 92140 CLAMART

PEINTURE - DÉCORATION

Marcel Duval et fils



Papiers peints - Tissus - Lettres
Revêtements sols et murs
Vitrerie - ravalements
Entretien d'immeubles

7 bis, rue des Closiaux
92140 CLAMART - Tél : 01.46.45.57.60 +



MORAND Depuis 1973

61, rue Marie-Fichet
92140 CLAMART

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE Tél : 01.46.30.01.16
entreprise.morand@wanadoo.fr



chauffage électrique - chauffe-eau électrique
alarmes - climatisation - électricité industrielle
INSTALLATEUR CONSEIL PARTENAIRE EDF - QUALIFELEC N°IV 5029



HUARD ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
CLIMATISATION - VENTILATION
PLOMBERIE

- Courant fort, courant faible
- Résidentiel, tertiaire, industrie
- Installation, maintenance climatisation
- Partenaire officiel : EDF/GDF Services
- Qualibat 5312 - 5113 - 5522 - 5412
- Qualifelec E2-3/th2

13, Avenue Descartes - 92350 LE PLESSIS-ROBINSON
Tél : 01.46.32.80.00 - Fax : 01.46.32.80.52



Entreprise COTHERM

PLOMBERIE - SANITAIRE - CHAUFFAGE - VENTILATION - CLIMATISATION
Installation - Dépannage - Contrats d'entretien appareils à gaz



Agité Professionnel
Gaz Naturel

SIÈGE SOCIAL :

157, Rue d'Estienne d'Orves
92140 CLAMART

email : CothermSar1@aol.com

BUREAUX :

15 Bis, rue André Chénier
92130 Issy-les-Moulineaux

Télécopie : 01 41 08 01 75

Téléphone : 01 46 44 96 59

**CARROSSERIES
CONDORCET**

TÔLERIE - PEINTURE
TOUTES MARQUES
TOUS PROJETS

83, rue Condorcet
92140 CLAMART



www.carrosserie-condorcet.com
Tél/Fax : 01 46 48 06 05

DOSSIER


8,05%

BUDGET MUNICIPAL 2002

Pression fiscale : stable

Taxe d'habitation : -8,05%

Le budget 2002 a été adopté par le conseil municipal le 28 mars dernier. Comme elle s'y était engagée, la municipalité stabilise la pression fiscale et met en œuvre les moyens pour répondre aux priorités des Clamartois : nouvelles places en crèches, construction de logements et rénovation des équipements municipaux. Pour la 1^{ère} fois, le budget de Clamart intègre un plan pluriannuel d'investissement destiné à planifier les grands travaux réalisés par la Ville.

CARACTÉRISTIQUES DES TAUX FISCAUX DE CLAMART EN 2001

→ Un taux de taxe d'habitation très élevé

. Clamart : 15,52% (le plus élevé des Hauts-de-Seine)

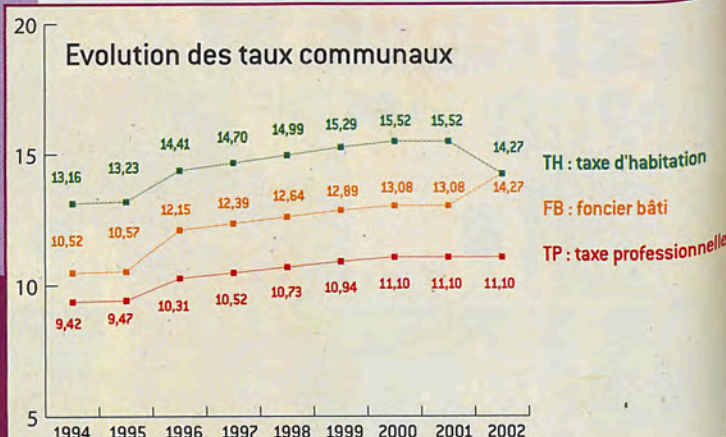
. France : 13,56%

→ Des taux de foncier bâti et de taxe professionnelle plus faibles

	FONCIER BÂTI	TAXE PROFESSIONNELLE
. Clamart	13,08%	11,10%
. France	17,28%	14,85%

CONSÉQUENCES :

- > Les locataires, assujettis à la taxe d'habitation, étaient fortement pénalisés à Clamart.
- > Les propriétaires qui occupent leur logement (assujettis aux taxes d'habitation et de foncier bâti) avaient une situation globale comparable à la norme mais avec une forte taxe d'habitation et un foncier bâti plutôt faible.



Stabilité et équité

Les choix du budget 2002

Plus de justice fiscale

Plutôt que de reconduire les taux de façon uniforme, la municipalité rééquilibre l'un de ses taux communaux en faveur des locataires, jusqu'alors pénalisés par une taxe d'habitation nettement supérieure à la moyenne nationale et départementale.

→ **Taxe d'habitation (TH) :**

le taux communal est ramené de **15,52 à 14,27 (-8,05%)**.

→ **Taxe sur le foncier bâti (TFB) :**

le taux passe de **13,08 à 14,27 (+9%)**

Attention : -8 et +9 ne font pas +1 !

Les propriétaires occupants payeront une TH en baisse (-8,05%) et une TFB en hausse (+9%). Cette situation ne signifie pas une augmentation de 1%, en raison des différences de bases imposables entre les deux taxes. Exemple :

TAUX 2001	
TAXE D'HABITATION	TAXE SUR LE FONCIER BÂTI
Base brute : 4000 €	
Abattement* : 627 €	
Base nette : 3373 €	Base nette : 2000 €
Taux : 15,52	Taux : 13,08
$3373 \times 15,52 / 100 = 523$ €	$2000 \times 13,08 / 100 = 262$ €
Total : 523 + 262 = 785 €	

TAUX 2002	
TAXE D'HABITATION	TAXE SUR LE FONCIER BÂTI
Base brute : 4000 €	
Abattement : 627 €	
Base nette : 3373 €	Base nette : 2000 €
Taux : 14,27	Taux : 14,27
$3373 \times 14,27 / 100 = 481$ €	$2000 \times 14,27 / 100 = 285$ €
Total : 481 + 285 = 766 €	

*Abattement : 15% de la valeur locative moyenne

Une pression fiscale stabilisée

Le montant global des taxes communales n'augmente pas. L'engagement de stabiliser les impôts locaux est donc tenu.

Un autofinancement consolidé

La municipalité a décidé de consolider sa capacité d'autofinancement dans une fourchette comprise entre 5,3 et 5,8 M€. Cette stratégie financière permet à la Ville d'investir tout en maîtrisant son endettement.

Une réduction de la dette

Grâce au travail de gestion active de la trésorerie et de la dette (renégociation des emprunts, arbitrages de taux) mené conformément aux recommandations de l'audit des finances, notre commune a pu se désendetter de plus de **11 % dès 2001**.

En 2002, la ville retrouve son niveau d'endettement de 1998.

	2001	2002
INTÉRÊT DE LA DETTE	2,056 M€	1,602 M€

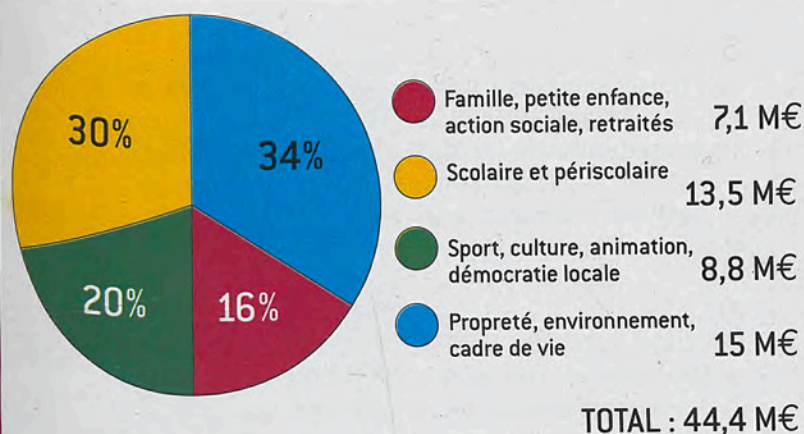
CONSÉQUENCES :

> Les locataires, qui ne paient que la TH, voient leurs impôts communaux diminuer de 8,05%.

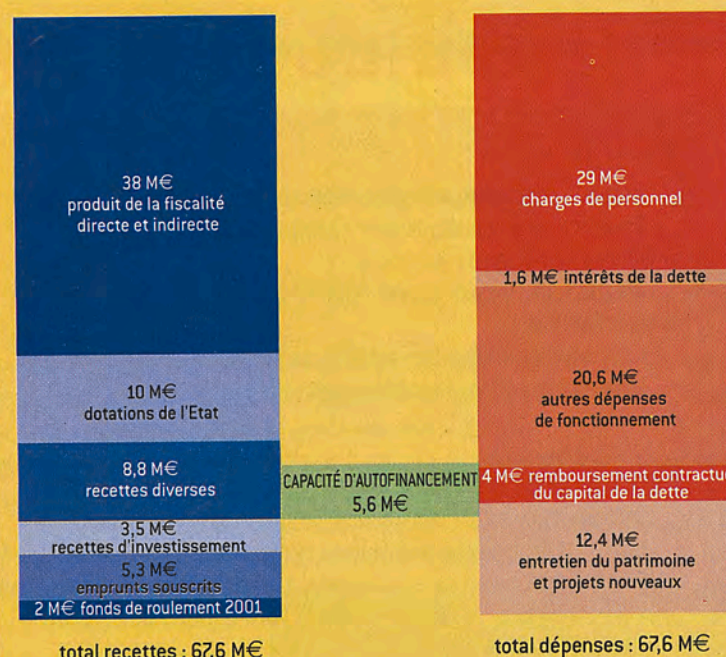
> Pour les propriétaires occupant leur logement : leur situation est neutre (la diminution de la TH compense globalement la hausse de la TFB).

> Le transfert de l'effort fiscal s'effectue donc des locataires vers les propriétaires non occupants.

Les grands équilibres



Les services rendus aux Clamartois
(moyens des services, hors dépenses d'investissement)



Prévoir à long terme : le PPI

Pour la 1^{re} fois, la Ville de Clamart a établi un programme pluriannuel des investissements (P.P.I.) pour la période 2002 à 2007. Il recouvre les principaux projets nouveaux à réaliser dans des domaines qui ont été définis prioritairement. Le PPI constitue un cadre de référence et non une liste exhaustive et définitive ; il pourra donc être modifié lors des votes des budgets primitifs ou des décisions modificatives.
Par exemple, il est vraisemblable que le dossier de la restauration scolaire, en cours d'instruction, appellera une inflexion du programme d'investissement.

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Construction d'un gymnase (rue Perthuis)						
Accès aux bâtiments publics pour les personnes handicapées						
Rénovation des locaux administratifs						
Extension de la crèche Trivaux						
Transformation du LEP Camus en Maison de la Petite Enfance						
Crèche, maternelle, écoles, jardin d'éveil						
Construction de l'école primaire de La Plaine						
Rénovation de l'école maternelle Bretagne						
Réhabilitation du centre culturel Jean Arp						
Mise aux normes du marché de la Fourche et des parkings						
Médiathèque (Buanderie de la maison Ferrari et extension La Joie Par Les Livres)						
- Etudes						
- Construction						
Rénovation du centre municipal de vacances de Hauteluze						
Plan local de déplacement urbain (études)						
Création d'une salle polyvalente (ZAC Hunebelle)						
Mise en place d'un minibus municipal						
Création d'une déchetterie intercommunale (Le Plessis-Clamart)						
Aménagements de sécurité aux abords des écoles						
Rénovation de la cuisine centrale (sous réserve des études en cours)						
Création de locaux pour les jeunes et maisons de quartiers (Trivaux, Percy, Jardin Parisien)						
Création d'équipements publics (ZAC Gare)						

Principales réalisations en 2002

Social

- Aide à la construction de logements sociaux (0,38 M€).
- Travaux d'aménagements pour l'accès des bâtiments aux personnes handicapées (0,15 M€).
- Création d'un service accueil pour les personnes handicapées et leurs familles.
- Colis pour les aînés à l'occasion du 14 juillet.
- Mise en place d'un relais bébé au Pavé Blanc.

Petite enfance

- Création d'une crèche multi accueil de 30 places à Trivaux (0,42 M€).
- Extension de la crèche Jean Jaurès : 15 places supplémentaires (0,11 M€).
- Création de 5 places supplémentaires à la halte-garderie du Pavé Blanc.
- Remise aux normes d'un local pour l'ouverture d'une crèche parentale de 12 à 15 places.

Enfance / Education / Jeunesse

- Mise en place d'un nouveau Quotient Familial dès 2002.
- Aménagement de sécurité devant les écoles, travaux d'amélioration des cours d'écoles (0,12 M€) et des locaux : Maternelles Jules-Ferry, Plaine et Rochers, Élémentaires Plaine et Rochers (1,33 M€).
- Rénovation du centre de vacances de Hauteluze (0,53 M€).
- Mise en place d'un "camp sous toile" estival proche du bois pour les enfants.
- Plan pluriannuel d'équipement des écoles en informatique, reprographie et mobilier.
- Achèvement de l'informatisation des écoles (accès à Internet).
- Augmentation des crédits aux classes de découverte et développement des classes à projet artistique et culturel.
- Création de locaux pour les jeunes et de maisons de quartiers (0,68 M€).
- Reprise en gestion municipale des centres socioculturels, élaboration d'un projet social par quartier.

Restauration scolaire

- Début de la rénovation de la cuisine centrale (0,35 M€).
- Un audit est en cours pour évaluer la qualité de la prestation, son coût et son mode d'organisation, et envisager les évolutions possibles. Quelle que soit la solution choisie, elle fera appel à des investissements importants pour prendre en compte la vétusté des équipements et l'adaptation insuffisante des locaux aux normes sanitaires. Le montant inscrit au PPI sera affiné en conséquence.

Culture

- Etudes de réhabilitation du centre culturel Jean Arp (0,7 M€).
- Etudes pour la création de médiathèques en Centre Ville et dans le Haut Clamart (0,15 M€).
- Création d'ateliers de pratiques instrumentales collectives.
- Hausse (+12%) des achats de livres et documents des bibliothèques (0,1 M€).
- Rénovation de la bibliothèque de la Garenne.

Sports

- Développement des activités pour les jeunes et sur le Haut Clamart.
- Subvention au CSMC (0,59 M€ - équivalente à celle versée en 2001) et provision exceptionnelle (70 000 €). Audit des comptes de l'association.
- Matériels et aménagements des terrains de sports (0,15 M€).
- Travaux d'amélioration des gymnases Condorcet et Trivaux, du Dojo et de la Piscine.

Citoyenneté, service public

- Équipement et ouverture de la nouvelle maison des associations.
- Aide au fonctionnement des conseils de quartiers.
- Réaménagement des locaux administratifs et amélioration de l'accueil du public (0,26 M€).

Commerce

- Mise aux normes du marché de la Fourche (1,07 M€).
- Etude sur la reconstruction du centre commercial de La Plaine.
- Animations pour dynamiser le commerce de proximité.

Prévention et sécurité

- Développement des actions de prévention de la délinquance.
- Recrutement de médiateurs sociaux.
- Achat de VTT pour les îlotiers du Bas Clamart.
- Achat d'un radar pour le contrôle de la vitesse en ville.

Eclairage public

- Mise en conformité du carrefour Pavé Blanc/Normandie.
- Rénovation de l'éclairage public : rue Emilienne, villa Jeanne d'Arc, rue Marcel Doret, rue Gambinus, villa Schneider, impasse de Vanves, passage de la Vallée, villa de la Gare, allée du Grand Cèdre, rue Emmanuel Sarty, rue de la Porte de Trivaux (0,47 M€).

Voirie, transports

- Travaux neufs : rue de la porte Trivaux, rue de la Bourcillère, rue Gabrielle, petit sentier des Rochers (0,95 M€).
- Réfection des surfaces : boulevard du Moulin de la Tour, rue Pierre Baudry, entrée du parking marché Fourche, rue des Carnets (0,73 M€).
- Rénovation de la signalisation réglementaire et des plaques de rues.
- Aménagements de circulations douces. Lancement des études pour le Plan de Déplacement Urbain (PDU).

Propreté, cadre de vie, environnement

- Aménagements des espaces verts et achats de matériels (0,16 M€).
- Ordures ménagères collecte sélective : acquisition de composteurs et conteneurs, de nouvelles laveuses, remplacement de corbeilles.
- Acquisition de bancs, ravalement et peinture au Centre socioculturel du Pavé Blanc.

CENTRE CULTUREL JEAN ARP

22, rue Paul Vaillant-Couturier
Renseignements : 01 41 90 17 02 - Site : www.theatrearp.com

→ THÉÂTRE

Jeudi 11 et vendredi 12 avril à 20h30

Belle et la bête

Par le Teatro del Carretto - Florence (Italie)

Mise en scène : Maria Grazia Cipriani

En allant chercher le trésor d'un bateau échoué non loin de chez lui, un commerçant, père de trois filles, s'arrête dans un merveilleux jardin pour cueillir une rose pour sa cadette. Mais ce jardin s'avère être la cachette de la Bête. Au lieu de tuer le père pour avoir commis ce sacrilège, il lui propose de sacrifier sa plus jeune fille.

Le Teatro del Carretto, créé en 1983, est rapidement devenu l'un des théâtres les plus importants d'Europe. Les contenus mythiques et poétiques des pièces sont mis en scène de façon spectaculaire et le travail sur la musique, les costumes et le décor est impressionnant : chaque représentation est un somptueux événement théâtral. Les comédiens virtuoses s'investissent pleinement dans leurs rôles et donnent ainsi vie aux masques et aux objets du décor. Un événement sur la région parisienne à ne pas manquer.

A noter : spectacle en 17 tableaux et en italien. Il n'est pas nécessaire de maîtriser la langue pour apprécier le spectacle. Un synopsis sera remis à chaque spectateur avant la représentation.

Repas italien

Le Centre culturel Jean Arp allie l'art du théâtre à l'art culinaire : la représentation du vendredi 12 avril sera suivie d'un repas de spécialités italiennes.

Tarif : 11 €

Réservation obligatoire au 01 41 90 17 02



INFOS PRATIQUES :

Plein Tarif : 21,5 €

Tarif Réduit : 14,5 € / - 15 ans : 9 €

Abonnement scolaire : 5 spectacles pour 30,5 €

Pass Famille : 4 places pour 28 €

CINÉ JEAN ARP

À l'écran

JUSQU'AU 9 AVRIL

→ RÉTROSPECTIVE DES FILMS DE TONY GATLIF

Gadjo Dilo : dimanche 7 à 14h30

Les princes : dimanche 7 à 17h

Vengo : lundi 8 à 21h

Mondo : mardi 9 à 19h

SEMAINE DU 10 AU 16 AVRIL

→ LES PINGUINS À LA RESCOUSSE

Film d'animation

de Franco Bittolo

Argentine, 2001, 1h21

A partir de 5 ans.

Samedi 13 à 14h

Dimanche 14 à 14h30

Lundi 15 à 14h

Mardi 16 à 14h

→ GOSFORD PARK

De Robert Altman

USA, 2001, 2h17

Samedi 13 à 16h30 & 20h30,

dimanche 14 à 17h, lundi 15 à

16h30, mardi 16 à 16h30

SEMAINE DU 17 AU 23 AVRIL

CINÉ-GÔTER : → QUI VEUT LA PEAU DE ROGER RABBIT ?

de Robert Zemeckis

à partir de 6 ans.

Mercredi 17 avril à 14h, jeudi 18

avril à 14h, samedi 20 avril à 14h

Tarif unique : 3,5 €

→ PARLE AVEC ELLE

De Pedro Almodovar

Espagne, 2001, 1h52

Mercredi 17 à 16h30 & 20h30

Jeudi 18 à 16h30, vendredi 19

à 17h & 20h30, samedi 20 à

16h30 & 20h30, dimanche 21

à 17h, lundi

22 à 16h30,

mardi 23 à 17h

→ ASTÉRIX

D'Alain Chabat

France, 2001, 1h 47

Dimanche 21 à 14h30

Lundi 22 à 14h

→ HARRY POTTER

De Chris Columbus

USA, 2001, 2H32

Vendredi 19 avril à 14h

Mardi 23 avril à 14h



Changement de date

Attention, le spectacle "Rouge de Vinci" par le groupe Tuyo (Québec), qui devait avoir lieu le 3 mai prochain, a été déplacé.

Nouveau rendez-vous :

au Centre culturel Jean Arp



Ciné-contes africains

MERCREDI 24 AVRIL À 14H

Spectacle interactif où se mêlent à tour de rôle la parole du conteur accompagné de musique et la projection d'un film aux couleurs africaines.

A partir de 5 ans - Tarif unique : 3,5 €



EXPOSITIONS

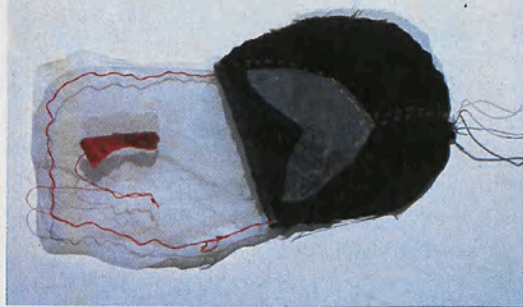
Dans le trouble...

→ Jusqu'au 28 avril, le Centre d'arts plastiques Albert Chanot se laisse séduire par le trouble et la fluidité, thèmes communs aux deux artistes à l'honneur : Julien Borzykowski et la coréenne Hye-Jin Chung.

Les peintures de Julien Borzykowski ponctuent les murs de la galerie d'images d'une nature proche de la photographie où la mise au point partiellement troublée serait à chaque fois à renouveler. Sa peinture superpose les effacements et se rapproche de la musique par sa fluidité. En effet "la peinture capte des éléments qui viennent d'ailleurs que de sa propre histoire." Julien Borzykowski travaille également la photographie via l'ordinateur ; ses images comparables aux croquis sont une recherche intermédiaire à la peinture.



Les œuvres d'Hye-Jin Chung se caractérisent par leur transparence et sans doute... leur féminité. Installations à base de tissus et broderies, collages, dessins, mélange de matières, sur toile ou papiers coréens, ses œuvres résultent d'une superposition de voiles à la fois présents et évanescents, couvrants ou presque imperceptibles. Elles sont mouvantes, jouent avec les moirures, les glissements, la fluidité et troublent la perception en invitant le visiteur au déplacement.



- DU 4 MAI AU 2 JUIN

Exposition des œuvres de Bistra, Olivier Perrot et Nathalie Delasalle
Vernissage le samedi 4 mai à partir de 18h

- DU 6 AU 18 MAI

Exposition des travaux d'enfants réalisés dans le cadre de l'opération 4 Z'Arts (une cinquantaine de classes, près de 1000 enfants participants) au Centre culturel Jean Arp
Vernissage le mardi 7 mai à 17h30

Contact : Centre d'arts plastiques Albert Chanot - 33, rue Brissard - Tél. : 01 47 36 05 89
E-mail : centreatchanot@clamart.fr

OFFICE DE TOURISME

Voyages culturels

→ L'Office de tourisme vous propose :

- **mardi 14 mai** : journée à Giverny et au château de Bizy - Tarif : 68 €

- **samedi 8 juin** : Laon - cité médiévale

Tarif : sur la base de 20 personnes : 69,36 €

sur la base de 25 personnes : 58,39 €

Date limite d'inscription : le 17 mai 2002

- **du mercredi 19 au 21 juin** : trois jours en Touraine et dans le Saumurois - Tarif : 312 €

Inscriptions dès maintenant à l'Office de tourisme :

22, rue Paul Vaillant-Couturier

Tél. : 01 46 42 17 95

PEINTURE

Une Clamartoise à Paris



→ Annick Bougerolle, peintre et illustratrice clamartoise, participe à deux manifestations parisiennes dans les mois à venir : le grand marché d'art contemporain place de la Bastille et les journées de la peinture les dimanches de mai, juin et septembre.

"J'aime créer des images à la limite du rêve et de la réalité", nous dit-elle.

"Lorsque je peins, je cherche à mettre en route quelque chose de profond et bénéfique pour moi et pour ceux qui regardent. Je

souhaite que ma peinture soit utile : si elle vous apporte un peu de paix et vous réjouit, alors mon but sera atteint."

Pour plus de précisions sur les dates et lieux : 01 46 42 30 05

VENDANGES

Grand chapitre de printemps



→ Le grand chapitre de printemps organisé par la Confrérie du clos de Clamart revient le **samedi 4 mai à partir de 15h**. Intronisations, découverte du vin, défilé, musique et danse : tout un programme pour une journée de fête.

Les temps forts :

- **15h** : défilé des confréries dans les rues de la ville, jusqu'à la vigne et la grange-musée Franquet (rue Pierre Franquet) pour une visite

- **17h** : grand chapitre au centre socioculturel du Pavé Blanc

- **19h** : vin d'honneur

- **20h** : banquet dansant animé par Hélène Caroll au centre socioculturel du Pavé Blanc

Tarif du banquet : 40 € - Réservations avant le 27 avril à :

Simone Vidal : 68, rue de Fleury - 01 46 42 40 18

Jeanine Dessienne : 10 bis, rue Adèle - 01 46 42 87 28

BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES

TOUJOURS PLUS DE "VOIX D'ITALIE"

→ L'animation "Voix d'Italie" organisée par les bibliothèques municipales continue ce mois-ci. Pour vous donner des idées, vous trouverez en rayon :

- l'édition d'un recto-verso "Voix d'Italie(s)" (bibliographie pour adultes sur les auteurs italiens)
- l'édition d'une bibliographie pour les enfants : "Promenade en Italie" (sélection d'albums, romans et contes)

Vous pouvez encore voir jusqu'au 30 avril :

- deux expositions sur le thème de l'Italie à la bibliothèque de la Mairie et à la bibliothèque de la Garenne section jeunesse

GROUPES DE LECTURE "Lire ensemble"

Lectures partagées autour d'un thème. Ce mois-ci : l'Italie

- vendredi 5 avril à 14h30

Bibliothèque de la Fourche

- lundi 8 avril à 17h

Bibliothèque de la Mairie

CONCERTS

Musique classique

→ Le prochain concert organisé par l'ACCD, pour les mélomanes de Clamart et d'ailleurs, aura lieu **samedi 4 mai** à 20h30 à l'auditorium du Conservatoire.

Olivier Benoît, pianiste et Florence Binder, violoniste à l'Orchestre national de France, interpréteront des œuvres de Beethoven, Brahms et Debussy.

Vente des billets sur place une demi-heure avant le concert

Renseignements : 06 86 91 45 18

Changement de programme

→ Le spectacle de musique de chambre prévu initialement ce samedi 4 mai (concert piano, violon, cor) est reporté à la saison prochaine.

Chanson française

→ Dans le cadre de ses activités culturelles, l'association Acclam'Art soutient la chanson française : elle organise un concert exceptionnel de Daniel Pialat, à l'occasion de la sortie de son premier album "Fondé sur le Roc" (Solid'Art / Média Music).

A l'initiative de plusieurs albums et spectacles musicaux à base de gospel contemporain, Daniel Pialat (auteur, compositeur, interprète) entame sa carrière solo en 1999. Il développe un style pop/variété dans lequel il évoque sa vie et sa foi.

Daniel Pialat en concert
samedi 27 avril à 20h30 à

l'église évangélique

51, rue Paul Vaillant-Couturier

Entrée : 7,50 €

Renseignements et réservations :

01 39 46 37 45 ou 01 46 60 32 00



AGENDA DU CONSERVATOIRE

→ **DIMANCHE 7 AVRIL À 17H**

Concert de l'orchestre à cordes supérieur à la Fraternité
43, rue du Moulin de Pierres

→ **MERCREDI 10 AVRIL À 17H30**

Forum (prestations d'élèves) dans la salle d'audition.

→ **JEUDI 11 AVRIL À 20H 30 :**

Concert en deux parties :



association "L'aventure en musique" (ensemble de flûtes) et quintet de saxophones suédois
Auditorium du Conservatoire



→ **JEUDI 18 AVRIL À 20H30**

Concert de l'APEC, à l'occasion de leur retour de stage à l'auditorium du Conservatoire



Renseignements

01 55 95 92 72

RAPPEL : pré-inscriptions jusqu'au 31 mai des nouveaux élèves (à partir de 5 ans) pour les activités de la rentrée prochaine.

BIBLIOTHÈQUE DE LA JOIE PAR LES LIVRES

Histoires de contes

La bibliothèque de la Joie par les livres organise des séances de contes :

- **mercredi 10 avril : "Il était une fois ..." : contes et histoires**

de 15h à 15h30 : pour les enfants de 4 à 7 ans et de 15h45 à 16h30 : pour les 8 ans et plus...

- **mercredi 17 avril : "Princes et princesses" : 6 contes enchanteurs - projection du film**

réalisé Michel Ocelot, film vidéo (durée : 1h10), 14h30 : pour les enfants à partir de 5 ans
L'histoire : un garçon et une fille se retrouvent chaque soir dans une salle de cinéma désaffectée. Un vieux projectionniste leur ouvre les portes du spectacle. En six séances magiques, ils inventent des histoires merveilleuses qui les transportent à travers les siècles et les frontières...

Renseignements et réservations : 01 41 36 04 30

"Parlons de nos lectures"

Des réunions conviviales pour parler de ses lectures, révéler un auteur, échanger ses points de vue sur la société au travers d'ouvrages, films ou émissions.

Mardi 10 avril à 14h30 - Bibliothèque de la Plaine



AMICALE BRETONNE

En piste pour le rallye pédestre

→ L'Amicale Bretonne de Clamart vous propose :

- **14 avril** : visite d'Eprenay, Reims et des caves champenoises

Tarif : 45 €

- **1^{er} mai** : rallye pédestre sur Clamart et Montparnasse

Rendez-vous à 13h30 devant le marché de la Fourche.

Arrivée prévue vers 19h autour d'un verre de l'amitié

Sur le thème de la découverte de Clamart, de l'implantation parisienne des bretons et de la culture bretonne, venez vous creuser les méninges à travers un parcours parsemé de questions et d'épreuves surprise...

Apportez de quoi écrire et dessiner !

Ouvert à tous

Tarif : 7 €

Renseignements : Yves au 06 79 21 80 81

Contact : Amicale bretonne de Clamart

Roger Beucherie - 15, avenue de la Sygrie - Tél. : 01 46 31 78 29

Site Web : www.chez.com/bretonsclamart

COMITÉ DES FÊTES

DÎNER DANSANT

Le Comité des Fêtes de Clamart organise un dîner dansant au Centre culturel Jean Arp : samedi 13 avril à 21h, animé par l'orchestre Claudie Muzyk (6 musiciens - variété et musette)

Inscriptions jusqu'au 10 avril

Tarif : 37 €

Renseignements et inscriptions :

Comité des Fêtes - Sophie Blanchot

Centre socioculturel de la Fourche

(216, av. J. Jaurès)

Tél. : 01 41 46 05 91 / 06 74 82 67 13

Horaires : lundi 14h-16h / mardi 9h30-11h30 et 14h-18h / jeudi 9h30-11h30 et 14h-16h



INFORMATIONS AUX ASSOCIATIONS

DEMANDES DE SUBVENTION DÉPARTEMENTALE

→ Les associations clamartaises qui souhaitent solliciter pour la première fois une subvention départementale de fonctionnement pour l'année 2003 peuvent retirer les formulaires au service citoyenneté de la Ville.

Les dossiers devront être retournés au service, dûment complétés, avant le 17 mai 2002.

Après avis du Maire, ceux-ci seront transmis au conseil général pour instruction avant le 17 juin 2002.

Pour toute information complémentaire :

Service vie associative et citoyenneté

8, rue de Meudon

Ghislaine Farina : 01 55 95 84 02

AIDE EN LIGNE POUR LES ASSOCIATIONS

Vous recherchez de l'aide pour héberger votre site web, vous voulez faire passer des annonces de manifestations sur Internet...

Tapez : www.associanet.com

Vous y trouverez aussi de nombreuses combines pour monter votre association, la recenser...

PROJECTION - CONFÉRENCE

LES ÉCRIVAINS À CLAMART



→ La projection de cartes postales anciennes, proposée par les Amis de Clamart, évoquera, après une sélection sur la rue Paul Vaillant Couturier, les écrivains Alexandre Barbaroux, qui rédigea un livre sur Clamart, puis Alphonse Daudet, qui écrivit ici une partie des "Lettres de mon moulin". La balade en cartes continuera sur Paris, à la découverte du Palais de l'Élysée. La projection sera suivie d'une conférence de Mme Lance. Samedi 20 avril à 14h30 - Salle des conférences du centre administratif (4^{ème} étage) - 1, avenue Jean Jaurès

ASSOCIATION FRANCO-ITALIENNE

Venez donner de la voix

→ Vous fredonnez dans votre salle de bain ! Vous avez envie de donner de la voix en bonne compagnie ? Venez rejoindre la chorale de l'association franco-italienne Alessandro Manzoni. La chorale se réunit le samedi après-midi au Conservatoire (place Hunebelle).

Le répertoire proposé va des chants traditionnels italiens ou des chansons napolitaines à la variété en passant par des extraits de chœurs d'opéra. Il n'est pas nécessaire de savoir parler l'italien, mais vous trouverez là une excellente occasion de découvrir la beauté de cette langue.

Aucun niveau musical préalable n'est requis.

L'adhésion est gratuite.

Renseignements :

Christine OEHLKERN :

01 46 62 09 84

ou par e-mail :

ch.oehlkern@lybertysurf.fr



LA PAROLE À VIVRE À CLAMART

"Citoyens, élus, urbanistes, tous aménageurs"

→ Les citoyens, à titre privé, et les pouvoirs publics (notamment la commune, nos élus) recomposent en permanence notre ville. Les premiers procèdent en général par petites touches (un pavillon, un garage, une extension d'une maison ancienne), les seconds élaborent de grands projets (élargissement d'une rue, création de voies nouvelles, ZAC...) et établissent la réglementation de l'usage des sols et des constructions (POS naguère, PLU bientôt). Très souvent, trop souvent, ces actions sont faites dans l'urgence, pour répondre à un besoin immédiat, sans que l'on ait pris le temps d'apprécier leur impact sur le voisinage, sur l'environnement, sur le paysage, sur le fonctionnement de la ville.

Ainsi les décisions des uns et des autres, si pertinentes soient-elles, ont des conséquences irréversibles (une construction dure rarement moins d'un siècle !) et leur impact se traduit alors par des dégradations, des perturbations telles que :

- disparition de l'ensoleillement,
- coupure d'une perspective,
- disparition d'espaces dégagés, jardins, friches ou bosquets (et des oiseaux qui vont avec),
- élimination progressive de la terre arable (jetée où, d'ailleurs ?),
- perturbation de l'hydrologie souterraine liée à l'imperméabilisation des sols ou aux infrastructures du nouveau bâti,
- relations sociales "traumatisées" dans les quartiers

remodelés lorsqu'une opération immobilière disperse la population existante et anéantit un commerce de proximité qui aura de la peine à se reconstituer, - disparition des témoins matériels, pas forcément prestigieux mais qui marquaient la continuité de l'histoire d'une ville et dont la lisibilité est le meilleur moyen d'enraciner la population nouvelle.

Lorsqu'elles ne peuvent pas être évitées, encore convient-il d'assumer ces possibles perturbations après les avoir soigneusement identifiées. Leur identification préalable est la seule alternative possible qui peut permettre de les "accompagner" dans un projet de ville ; cette démarche devra conduire à quelque chose d'autre qui sera néanmoins un progrès qu'apprécieront également les générations futures. Cela suppose que les élus et les techniciens, architectes, urbanistes, ingénieurs, conservent une certaine modestie et acceptent d'entendre réellement les citoyens. Cela suppose aussi que ces derniers prennent conscience que la ville évolue en permanence, que les techniciens et les élus doivent apporter des réponses aux problèmes que pose cette évolution et aux nouveaux besoins de la société. Ainsi, leur participation ne doit pas s'arrêter à la seule sauvegarde de leur propre quiétude.

Le colloque "Prenons notre ville en main" organisé par la commune les 5 et 6 avril, et que VAC appelait de ses vœux depuis longtemps, nous aidera dans cette double démarche de participation et d'enrichissement réciproque.

Accueil des Villes Françaises



CONFÉRENCE SUR L'IMMOBILIER

→ L'association AVF Clamart propose une conférence **vendredi 12 avril à 16h30 à la maison des associations** (57, rue du Trosy) : Mme Garcia abordera le thème de l'immobilier. **Entrée libre**
Contact AVF : 01 46 42 30 24
Site Internet : www.avfclamart.com

CONCERT DE L'APEC

Retour de stage pour 50 musiciens

→ Le 16 mars dernier, la Chorale A tout Chœur de l'APEC a donné un concert exceptionnel au profit de la lutte contre les maladies de la vue. Plus de 280 personnes étaient présentes. Cette initiative a rapporté 1400 € à l'association Retina France.



→ La Chorale A tout Chœur et les musiciens de l'APEC donneront un récital le 18 avril à 20h30 à l'auditorium du conservatoire de Clamart. En effet, le groupe de 50 chanteurs et musiciens sera de retour de stage. Ils interpréteront des airs de musique classique, jazz et variété.

LA PAROLE À GÉNÉRATION MUSULMANE CLAMARTOISE

"A la recherche d'un lieu cultuel et culturel"

→ Environ 5 000 Clamartois sont de confession musulmane. Originaires des pays du Maghreb, du Mali, du Sénégal et aussi de plus en plus de "français de souche", ils constituent la deuxième communauté religieuse à Clamart. Pendant près d'un quart de siècle, les musulmans clamartois ont dû se contenter, pour exercer leur culte, de la place publique située à côté du centre socioculturel du Pavé blanc ou se rendre à Antony, Boulogne, Châtenay-Malabry ou Bagneux. Depuis 6 mois environ, la Ville de

Clamart met à la disposition de notre association des locaux pour ses activités culturelles ouvertes à tous (conférences, activités périscolaires et cours de langue animés par 9 professeurs bénévoles pour 180 étudiants) et culturelles (prière des fidèles). Il s'agit d'un progrès, mais ces locaux sont provisoires puisqu'ils doivent être démolis dans un an dans le cadre de travaux de la ZAC Bourgogne.

C'est pourquoi nous souhaitons construire sur le Haut-Clamart un centre cultuel et culturel digne de ce nom. Il

s'agirait d'un petit bâtiment intégré au paysage urbain, avec une salle de prière et de conférences, ainsi que des locaux dédiés aux activités de nos adhérents. Son coût sera entièrement financé par des capitaux privés et nous avons déjà commencé une quête auprès de la communauté musulmane clamartoise. Nous souhaitons que la Ville de Clamart nous aide à trouver un terrain à louer dans le cadre d'un bail à longue durée, et sur lequel nous pourrions commencer la construction du bâtiment.

Enfin, nous tenons à indiquer qu'en aucun cas ce centre ne sera équipé d'un minaret. Il sera conçu éviter toute gêne aux riverains, même en ce qui concerne le stationnement puisque le projet que nous souhaitons réaliser comprend des parkings en sous-sol.

Kamel TITOUHI (Président)
Nabil AMRAOUI (Secrétaire général)
Salem CHAFTAR (Vice-président, Imam)

Génération Musulmane Clamartoise
6, rue Boileau - 92140 Clamart

FOOTBALL

Tournoi régional de foot en salle

→ La section football du CSMC étoffe son panel de manifestations en créant un nouveau tournoi : le **challenge Bruno Carotti**, du nom de ce footballeur de 29 ans jouant actuellement à Montpellier, et qui a débuté à l'école de football clamartoise. Celui-ci a d'ailleurs promis de faire tout son possible pour être présent lors de la manifestation.

Ce challenge aura lieu sous la forme d'un tournoi de foot en salle :

samedi 13 et dimanche 14 avril de 9h à 18h
au gymnase du Jardin Parisien
Entrée libre et restauration sur place

Seize équipes de benjamins et seize équipes de poussins de toute l'Ile-de-France vont s'affronter durant ces deux journées. "Nous avons bon espoir de remporter l'un des deux tournois, mais plusieurs autres équipes sont fortes..." a précisé le président du club Georges Puaud. Un beau suspense vous attend !

A noter : le tournoi Michel Conti se déroulera les 8 et 9 juin au stade Hunebelle.

Renseignements : Maison des Sports
Tél. : 01 40 95 89 27 (le matin de 10h à 12h)



AGENDA SPORTIF

→ VOLLEY

DIMANCHE 14 AVRIL

Volley Nationale 3 masculin / LL Nantes
Gymnase Hunebelle à 15h

DIMANCHE 28 AVRIL

Volley Nationale 3 masculin / Tullenave
Gymnase Hunebelle à 15h

→ RUGBY

DIMANCHE 28 AVRIL

Rugby 2^{ème} division fédérale / AS
Maconnaise
Stade Hunebelle à 13h30



Le challenge Bruno Carotti se déroulera au gymnase du Jardin Parisien



GRAND CONCOURS

Une journée avec les Bleus

En partenariat avec Coca-Cola, le service des sports de la Ville de Clamart organise le concours "Jour des champions". Pour participer, il suffit de rédiger un message d'encouragement aux Bleus. Les meilleurs messages seront sélectionnés. Les gagnants iront passer une journée exceptionnelle avec l'équipe de France de football le 18 mai prochain au Stade de France.



Rédige ton message d'encouragement pour les Bleus.

Les meilleurs seront remis le 18 mai à l'Équipe de France

et leurs auteurs gagneront une invitation au Jour des Champions.

Le logotype Coupe du Monde FIFA 2002™ est une marque déposée 1999 FIFA™



CYCLISME

Le CSMC entre en courses

→ Départ de l'une des courses cyclistes organisées dans la zone industrielle, avenue Descartes le 17 mars dernier.



Prochaine course cycliste organisée par la section cyclisme du CSMC :
Dimanche 23 juin : dans le centre ville de Clamart, pour les championnats des Hauts-de-Seine.

PÉTANQUE

Clamart vainqueur de la coupe des Hauts-de-Seine



Le 16 février dernier, le CSM Clamart a fait un très beau parcours en remportant la coupe des Hauts-de-Seine. L'équipe a battu successivement le PCIM, l'ASVCM, le Stade de Vanves et en finale Charly Pétanque.

Mais la victoire fut difficile. A l'issue des premières épreuves, le CSM Clamart menait par cinq victoires à une. Arrivent les matchs de doublettes. Nos représentants perdent du terrain face à l'équipe de Charly Pétanque (2 victoires à une). Les rencontres de triplettes commencent aussi très mal pour nos 6 concurrents. Nos deux équipes sont menées au score. Mais le trio composé de Philippe Rapiteau, Michel Lechopier et Noël Charlier, opère une belle remontée pour finalement offrir la victoire au club clamartois.

Félicitations aux nouveaux champions des Hauts-de-Seine : Nicole François, Luc Charlier, Noël Charlier, Gérard Papavoine, Philippe Rapiteau, Michel Lechopier (président du CSMC pétanque).



Remplis ce bulletin et renvoie-le avant le 18 avril à :

Jeu Coca-Cola / Jour des Champions - Mairie de Clamart

Direction des Sports - place Maurice Gunsbourg - 92 140 Clamart

Nom _____ Prénom _____

Date de naissance [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] Tél. (obligatoire) _____

Adresse _____

Code postal [] [] [] [] [] [] Ville _____

☐ J'autorise mon enfant à participer à ce concours.

Signature : _____

Rédige ton message d'encouragement (30 mots maximum)

Concours organisé par Coca-Cola et la Mairie de Clamart, du 01/03/02 au 22/04/02. Pour participer, il faut être né entre le 19/05/84 et le 18/05/92 et rédiger 1 message d'encouragement sur le bulletin de participation ci-dessus et/ou disponible dans la Mairie de la ville. A gagner 10 invitations à 1 journée dans un village d'accueil à proximité du Stade de France le 18/05/02 pour le match France/Belgique sous 4 semaines. Règlement déposé chez Maître Simart, huissier de justice à Clamart et consultable dans la Mairie de la ville. Vous disposez d'un droit d'accès, de modification et de radiation à la CCFP - Jeu Messages d'encouragement / Jour des Champions - Service consommateurs - TSA 95 555 - 92784 Issy les Moulineaux.

Coca-Cola Services France 404 421 083 RCS Nanterre - Coca-Cola est une marque déposée de The Coca-Cola Company.

Fenêtres

ISO.A.C.A.R.
133, avenue Jean Jaurès - 92140 Clamart

Tél. : 01 46 38 31 31
Fax : 01 46 38 30 03

Le réseau national des professionnels de la fenêtre Veka





Mc DONALD'S CLAMART

233, Avenue du Général de Gaulle - D 906
92140 CLAMART

Ouvert 7 jours/7 de 9h00 à minuit
Vendredi et Samedi jusqu'à 1h du matin

SERVICE AU VOLANT

**PLEYEL - ERARD - GAUVEAU
BECHSTEIN - STEINWAY
DEPOSITAIRE - PLEYEL
SCHIMMEL - WEINBACH
SAUTER - PETROF**

**VENTE - LOCATION
ACCORD
REPARATIONS
ACHAT
Neuf et Occasion
Dépôt Vente**



www.pianos-bedel.com
Tél. : 01 46 57 08 18 - 83, rue Hoche - MALAKOFF 92240
BÉDEL / MASSON
FACTEURS EN PIANOS DE PÈRE EN FILS DEPUIS 1929



**ROC-ECLERC
CLAMART**
POMPES FUNÈBRES
MARBRERIE

24H / 24
7J / 7 **01 40 94 13 14**

153, RUE DE LA PORTE DE TRIVAUX
(A CÔTÉ DE L'ENTRÉE HÔPITAL BÉCLÈRE)

 **CLINIQUE DU PLATEAU**

Tél. 01.46.30.21.35

- CENTRE CHIRURGICAL SPÉCIALISÉ
- LA CHIRURGIE SANS HOSPITALISATION EN CLINIQUE DE JOUR
- URGENCES CHIRURGICALES ADRESSÉES PAR UN MÉDECIN ASSURÉES JOUR ET NUIT

5-9 rue des Carnets - 92140 Clamart



MAISON DE RETRAITE

Un cadre confortable et chaleureux, jardin, terrasse, salon avec cheminée, salle à manger, salon de coiffure.

Chambres particulières ou à 2 lits équipées de salles de bains ergonomiques, W.C., téléphone, prise télé, appel malade.

Une équipe médicale composée de médecins gériatres, kinésithérapeutes-infirmières sur place en permanence.

Une animation quotidienne, ludique, propose plusieurs activités, ainsi que sorties à thèmes, piscine, etc.

VILLA RENAISSANCE
3, avenue René Isidore
92260 FONTENAY-AUX-ROSES
Tél. : 01.41.87.03.87



**GROUPE SCOLAIRE
SAINT JOSEPH - SAINTE MARIE**

ECOLE SAINT JOSEPH **COLEGE SAINTE MARIE**
7, Avenue Jean Jaurès 70, rue Hévin
92140 CLAMART 92140 CLAMART

Téléphone : 01 46 42 00 60 Téléphone : 01 47 36 09 29
Télécopie : 01 41 08 95 35 Télécopie : 01 46 62 67 98

La Cosse des Petits Pois
Gérard Le Saux
Restaurant

32, avenue Victor Hugo - 92140 Clamart
Tél. 01 46 38 97 60
(Fermé Samedi midi, Dimanche soir et Lundi)

AGENDA

Spécial vacances de printemps

Le détail des activités sportives, culturelles et artistiques pour les enfants et les jeunes : pages 10 et 12

JUSQU'AU 28 AVRIL

Exposition des œuvres de **JULIEN BORZYKOWSKI ET HYE-JIN CHUNG**



Centre d'arts plastiques Albert Chanut



JUSQU'AU 30 AVRIL

Expositions sur le thème de l'Italie
Bibliothèque de la Mairie
Bibliothèque de la Garenne section jeunesse



VENDREDI 5 ET SAMEDI 6 AVRIL

Colloque "**PRENONS NOTRE VILLE EN MAIN**", organisé pour le lancement du Plan local d'urbanisme de Clamart. Hôtel de ville.
Inscriptions : 01 46 62 36 03 / www.clamart.fr

DIMANCHE 7 AVRIL DE 9H À 18H

VIDE-GRENIERS
Place de la gare et rue du Dr Calmette

DIMANCHE 7 AVRIL À 16H

"DRÔLE D'OISEAU" (CLOWNS)
Cie Amédée Bricolo
Auditorium du Conservatoire

DIMANCHE 7 AVRIL À 17H

Concert de l'orchestre à cordes supérieur - La Fraternité - 43, rue du Moulin de Pierres

LUNDI 8 AVRIL À 20H45

Rencontre avec **DAVID ELOY** : forum de Porto Alegre
Centre socioculturel de la Fourche

MARDI 9 AVRIL DE 15H À 17H

SALON MAROCAIN
Centre socioculturel du Pavé Blanc

MERCREDI 10 AVRIL À PARTIR DE 15H

"IL ÉTAIT UNE FOIS ..." : contes et histoires
Bibliothèque de la Joie par les livres

JEUDI 11 AVRIL À 20H 30

CONSEIL DE QUARTIER : réunion du conseil de la Plaine
Centre socioculturel du Pavé Blanc

JEUDI 11 AVRIL À 20H 30

CONCERT : association L'aventure en musique (ensemble de flûtes) et quintet de saxophones suédois
Auditorium du Conservatoire

JEUDI 11 ET VENDREDI 12 AVRIL À 20H30

BELLE ET LA BÊTE (THÉÂTRE)
suivi d'un repas italien
Centre culturel Jean Arp



SAMEDI 13 AVRIL À 21H

DÎNER DANSANT organisé par le Comité des Fêtes
Centre culturel Jean Arp

13 ET 14 AVRIL DE 9H À 18H

1^{er} Challenge
Bruno Carotti (FOOT EN SALLE)
Gymnase du Jardin Parisien



MERCREDI 17 AVRIL À 14H

JEUDI 18 ET SAMEDI 20 À 14H
CINÉ-GÔÛTER : "Qui veut la peau de Roger Rabbit ?"
Ciné Jean Arp

MERCREDI 17 AVRIL À 14H30

"PRINCES ET PRINCESSES" : 6 contes enchanteurs (film)
Bibliothèque de la Joie par les livres

JEUDI 18 AVRIL À 20H30

Concert de l'APEC
Auditorium du Conservatoire



SAMEDI 20 AVRIL À 14H30

Projection de cartes postales anciennes
Salle des conférences du centre administratif (4^{ème} étage)

LUNDI 22 AVRIL À 20H30

Réunion publique : l'aménagement de la ZAC Bourgogne.
Centre socioculturel du Pavé Blanc

MERCREDI 24 AVRIL À 14H

Ciné-contes africains
Ciné Jean Arp

MERCREDI 24 AVRIL À 20H30

Conseil municipal
Salle du Conseil



SAMEDI 27 AVRIL À PARTIR DE 14H

CARNAVAL DES ENFANTS
Départ de la Place Hunebelle
Arrivée vers 16h Place de la Mairie

SAMEDI 27 AVRIL À 20H30

CONCERT
du chanteur **Daniel Pialat**
Eglise évangélique (51, rue PV Couturier)



DIMANCHE 28 AVRIL À 9H

Journée des déportés
Place du 8 mai 1945

DIMANCHE 28 AVRIL À 13H30

Commémoration du génocide arménien de 1915
Croisement de la rue R. Batany et de l'avenue H. Barbusse

MERCREDI 1^{ER} MAI À 13H30

RALLYE PÉDESTRE organisé par l'Amicale Bretonne
Thème : découverte de Clamart, Paris Montparnasse et la Bretagne
Rendez-vous au marché de la Fourche



DU 3 AU 10 MAI

JOURNÉES DE L'ARMÉNIE cf p11
Centre socioculturel du Pavé Blanc

SAMEDI 4 MAI À PARTIR DE 15H

Grand chapitre de printemps
Banquet dansant à 20h
au centre socioculturel du Pavé Blanc

SAMEDI 4 MAI À 20H30

CONCERT classique organisé par l'ACCD
Auditorium du Conservatoire

DU 4 MAI AU 2 JUIN

Exposition des œuvres de **BISTRA, OLIVIER PERROT ET NATHALIE DELASALLE**
Vernissage le 4 mai à partir de 18h
Centre d'arts plastiques Albert Chanut

DU 6 AU 18 MAI

EXPOSITION des travaux d'enfants réalisés dans le cadre de l'opération **4 Z'Arts**
Vernissage le mardi 7 à 17h30
Centre culturel Jean Arp

PERMANENCES DES ELUS

CONSEIL MUNICIPAL

MAIRE DE CLAMART

PHILIPPE KALTENBACH

Sur rendez-vous au 01 46 62 35 08

le lundi de 17h30 à 19h30 à l'Hôtel de Ville

Sans rendez-vous le vendredi de 17h30 à 19h30

à la Mairie annexe du Pavé Blanc

e-mail : philippe.kaltenbach@clamart.fr

ADJOINTS AU MAIRE

URBANISME ET TRAVAUX

ANNE CAPEZZUOLI, 1^{ère} Adjointe

Le mercredi de 9h30 à 12h au Centre Administratif (4^{ème} ét.),

sur rendez-vous au 01 46 62 36 03

e-mail : anne.capezzuoli@clamart.fr

EMPLOI, FORMATION ET LOGEMENT

JEAN-MARC SEYLER, 2^{ème} Adjoint

Les 1^{er} et 3^{ème} jeudis du mois de 17h30

à 19h30 à la Mairie annexe de La Fourche

Les 2^{ème} et 4^{ème} jeudis du mois de 17h30

à 19h30 à la Mairie annexe du Pavé Blanc.

Renseignements au 01 46 62 35 91

e-mail : jean-marc.seyler@clamart.fr

TRANSPORTS ET ENVIRONNEMENT

MARIE-CATHERINE POIRIER, 3^{ème} Adjointe

Les 1^{er}, 3^{ème} et 5^{ème} jeudis du mois de 14h à 16h

à l'Antenne Ville du Centre Commercial de la Plaine.

Les 2^{ème} et 4^{ème} jeudis de 14h à 16h au Centre Administratif

(4^{ème} ét.) sur rendez-vous au 01 46 62 36 45

e-mail : marie-catherine.poirier@clamart.fr

DÉMOCRATIE LOCALE

CHRISTIAN NACHON, 4^{ème} Adjoint

Le vendredi de 17h à 18h au 8, rue de Meudon

sur rendez-vous au 01 55 95 84 00

Les 2^{ème} et 4^{ème} samedis du mois de 10h à 12h

à l'Antenne Ville du Centre Commercial de la Plaine

sans rendez-vous

e-mail : christian.nachon@clamart.fr

SOLIDARITÉ

LAURENCE SALVAT, 5^{ème} Adjointe

Sur rendez-vous : le jeudi de 17h30 à 19h30

au Centre municipal de santé (55, avenue Jean Jaurès)

Renseignements au 01 41 23 05 81

e-mail : laurence.salvat@clamart.fr

CULTURE

MIREILLE DÉRÉTHÉ, 6^{ème} Adjointe

Le mercredi de 15h à 18h à l'Hôtel de Ville

Sur rendez-vous au 01 46 62 35 07

e-mail : mireille.derethe@clamart.fr

COMMERCE, ECONOMIE, MARCHÉS ET ARTISANAT

TARKO KARAKOZIAN, 7^{ème} Adjoint

Le jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 au

37 rue du Trosy sur rendez-vous au 01 45 29 31 77

e-mail : tarko.karakozian@clamart.fr

PETITE ENFANCE

DOMINIQUE JOURDAN, 8^{ème} Adjoint

Le lundi de 18h à 18h30 et le mercredi de 16h30 à 18h30

au Centre social Jean Jaurès (55, av. Jean Jaurès)

Sur rendez-vous au 01 41 23 05 81

e-mail : dominique.jourdan@clamart.fr

AFFAIRES SCOLAIRES, ENFANCE ET JUMELAGE

FRANÇOISE MORGÈRE, 9^{ème} Adjointe

Le vendredi de 17h30 à 19h30 au Centre Administratif

Sur rendez-vous au 01 46 62 35 45

e-mail : francoise.morgere@clamart.fr

POLITIQUE DE LA VILLE, PRÉVENTION ET SÉCURITÉ

JOËLLE DENNOUNE, 10^{ème} Adjointe

Le mercredi de 17h à 19h30 et le jeudi de 17h à 19h au

Centre Administratif, sur rendez-vous au 01 46 62 37 29

Les 1^{er} et 3^{ème} samedis du mois de 10h à 12h à l'Antenne

Ville du Centre Commercial de la Plaine, sans rendez-vous

e-mail : joelle.dennoune@clamart.fr

SPORTS

LAURENT LEHOUX, 11^{ème} Adjoint

Le 3^{ème} lundi du mois de 17h à 19h à la Mairie annexe du

Pavé Blanc et le jeudi de 15h à 19h à la Maison des

Sports (Place Hunebelle) Renseignements au 01 41 09 78 90

e-mail : laurent.lehoux@clamart.fr

JEUNESSE

YANN COCHIN, 12^{ème} Adjoint

Sans rendez-vous : le 1^{er} et 3^{ème} mercredi du mois de 13h30

à 16h30 au centre socioculturel du Pavé Blanc, le 2^{ème} et 4^{ème}

mercredi du mois de 13h30 à 16h30 au centre socioculturel

de la Fourche, le 2^{ème} et 4^{ème} samedi du mois de 10h à 12h à

l'Antenne Ville du centre commercial de la Plaine.

Sur rendez-vous au centre administratif

Tél. : 01 46 62 37 26

e-mail : yann.cochin@clamart.fr

CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

GRANDS PROJETS CULTURELS ET ARCHITECTURAUX

JÉRÔME CLÉMENT e-mail : jerome.clement@clamart.fr

ÉTAT CIVIL, ÉLECTIONS ET CÉRÉMONIES

JACKY VAUCLAIR Tous les jours de 11h à 12h, sur rendez-

vous au 01 46 62 35 75 - e-mail : jacky.vauclair@clamart.fr

FINANCES ET PERSONNEL

PHILIPPE WALDTEUFEL

Uniquement sur rendez-vous.

Renseignements au 01 64 47 43 20

e-mail : philippe.waldteufel@clamart.fr

DROIT DES FEMMES

ISABELLE RAKOFF

Le mercredi de 18h15 à 19h30 au 8, rue de Meudon

Tél. : 01 44 38 30 54 - Fax : 01 44 38 34 22

e-mail : isabelle.rakoff@clamart.fr

VIE ASSOCIATIVE, DROITS DE L'HOMME
ET COOPÉRATION INTERNATIONALE

ISABELLE CHABRAN

Le vendredi de 13h30 à 16h30 au 8, rue de Meudon,

sur rendez-vous au 01 55 95 84 00

e-mail : isabelle.chabran@clamart.fr

ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

DOMINIQUE MEIER

Le vendredi de 17h à 19h et le samedi de 9h à 12h

au 8, rue de Meudon sur rendez-vous

au 01 55 95 84 00

e-mail : dominique.meier@clamart.fr

ANCIENS COMBATTANTS

GÉRARD AUBINEAU

Le jeudi de 18h à 19h à l'Hôtel de Ville. Tél. : 01 46 62 36 07

e-mail : gerard.aubineau@clamart.fr

COMMUNICATION

MARIE-CLAUDE SIRON

Uniquement sur rendez-vous.

Renseignements au 01 46 62 35 05

e-mail : marie-claude.siron@clamart.fr

DÉPUTÉ DES HAUTS-DE-SEINE

JEAN-PIERRE FOUCHER

Sans rendez-vous

• Hôtel de Ville : le 4^{ème} lundi du mois de 17h30 à 19h30

• Mairie annexe du Pavé Blanc : le 2^{ème} vendredi du mois

de 17h30 à 19h30

• Permanence parlementaire : 28, rue Paul Vaillant-

Couturier - Tél. : 01 46 45 25 34

• Assemblée Nationale : 126, rue de l'Université

75007 Paris - Tél. : 01 40 63 66 85

e-mail : jpfoucher@assemblee-nationale.fr

CONSEILLERS GÉNÉRAUX

CANTON DE CLAMART - VINCENT GAZEILLES

Sans rendez-vous à la mairie annexe de La Fourche

le mercredi de 10h à 12h. Sur rendez-vous : 01 40 95 14 31

e-mail : vincent.gazeilles@clamart.fr

site : www.vgazeilles.fr.st

CANTON DU PLESSIS-ROBINSON - PHILIPPE PEMEZEC

Sur rendez-vous : Mairie annexe du Pavé Blanc,

le mardi de 18h à 19h. Tél. : 01 46 01 43 21

ELECTIONS VOTE PAR PROCURATION : MODE D'EMPLOI

→ Dans quels cas peut-on demander une procuration ? Si vous êtes en vacances, à l'étranger, en déplacement, en cas de maladie... Mais attention, les justificatifs ne seront pas les mêmes.

- Vacances : si vous travaillez, demandez une attestation à votre employeur déclarant que vous êtes en vacances, si vous êtes retraité ou autres, apportez tout justificatif s'y rapportant (billet de train, d'avion, contrat de location...)

- Déplacement pour le travail : si vous travaillez loin de votre domicile à cette période, demandez une attestation à votre employeur

- Eloignement : les étudiants résidant loin de leur domicile peuvent demander une attestation scolaire à leur école ou université

- Maladie : présentez un certificat médical

Si vous êtes immobilisés, contactez le commissariat qui se déplacera à votre domicile.

COMMENT PROCÉDER ? Commencez par obtenir le justificatif nécessaire. Puis choisissez un mandataire, c'est-à-dire la personne qui votera à votre place. Attention, cette personne doit être inscrite sur la même liste électorale que vous, donc dans la même commune ! De plus, un mandataire ne peut voter que pour une seule personne : si vous êtes plusieurs à faire la demande (couple par exemple), il vous faudra donc trouver un mandataire par personne. Rendez-vous ensuite au commissariat, à la gendarmerie ou au tribunal d'instance, munis des papiers suivants :

- votre carte d'identité et une photocopie de celle du mandataire

- votre carte d'électeur et la photocopie de celle du mandataire

- le justificatif d'absence

Cette procuration peut être valable pour les deux tours, si nécessaire.

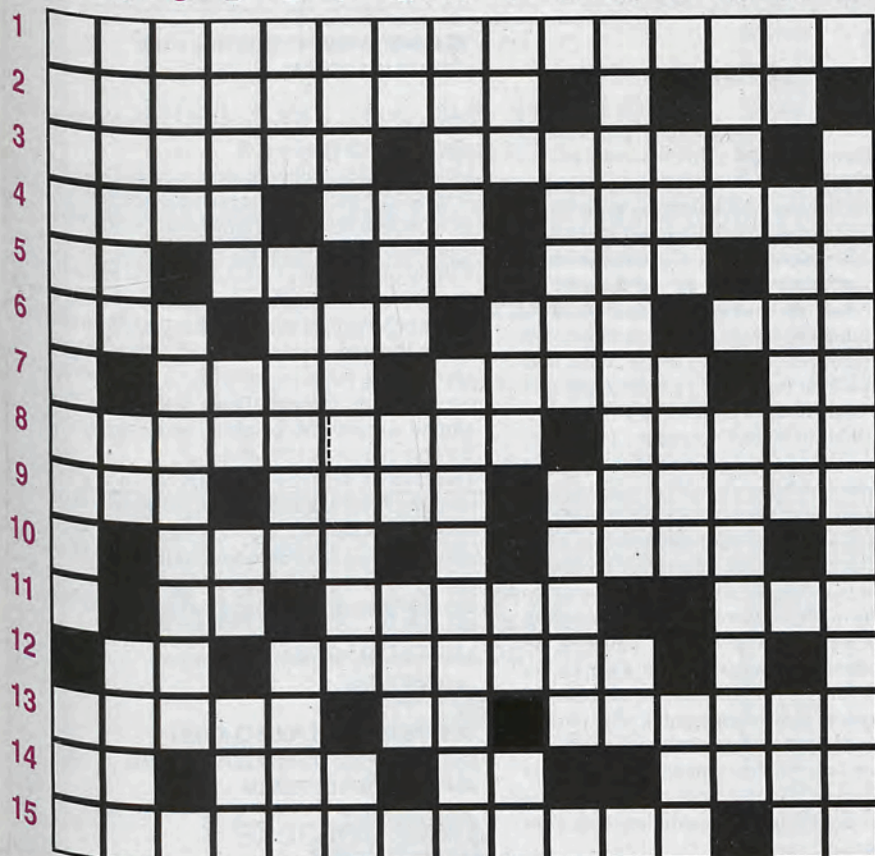
Faites votre demande le plus tôt possible pour être sûr de sa validité.

Rappel : Elections présidentielles : 21 avril / 5 mai - Elections Législatives : 9 juin / 16 juin

Renseignements : service élections au 01 46 62 35 22 Commissariat : 01 41 46 13 00

N°8 - LES MOTS CROISÉS DE PHILIPPE IMBERT - LE CARNAVAL

A B C D E F G H I J K L M N O



HORIZONTALEMENT : 1- Ce que le carnaval doit vous apporter - 2- Il faut le savoir, elle fait aussi l'ouverture du carnaval - Le carnaval en est un depuis la nuit des temps - 3- Ornement de vaisselle - Peut faire bonne ou mauvaise figure au carnaval ! - 4- Ville de Suède - Précède Paulo - Est donc sans défaut - 5- Cœur au pied - Disque - Reste vraiment bornée - Son carnaval est fort célèbre - Lettres de réjouissances - 6- Ne risque pas d'être mouillé - Il faut du temps pour la définir - Doit être masqué pour le carnaval - On y fait là-bas du carnaval une raison d'état - 7- Plante pour pâte à papier - Ville du Mexique - Cuivre - 8- Un jour pas comme les autres pour le carnaval - Préfixe encadrant - 9- Noble trévalo - Laissés par le feu - Reconnus conformes - 10- Fait une déclaration - Orifice naturel - 11- Dit pour encourager - Cavalier africain - Habitué au perchoir - 12- Bonne action - Période propice au carnaval - 13- Sans vigueur - Moins bon que cela - Représente des créanciers - 14- Deux chez l'urus - Etait colère jadis - En ardoise - Traverse de beaux quartiers - 15- Le carnaval en aura certainement plus d'un drôle - Un être différent

VERTICALEMENT : A- De toutes façons, on devrait tous l'avoir sur le dos ! - Changea de voix - B- Plante grimpeuse - Voyelles - Un émissaire à barbe - C- Ne risque pas de laisser de traces - Une occasion de se déguiser en un mot et paquebot en deux mots - D- Se retourne chez la carpe - Romains - Aller différemment - Chanteuse française - E- Une petite grecque - A souvent ses chars pour le carnaval - Un passionné - F- Ecorces de chêne - N'est pas en état de grâce - Donne toujours suite - G- Intérieur - On lui décerne dix sur dix - Nid de taupes - Plastique - H- Prénom masculin - Indispensable pour le carnaval - I- En début de séance - Encore - Dit pour rire - Suffixe latin - J- Poisson - Confidentes - K- Avec lui, on est sûr de ne pas se faire connaître au carnaval ! - Rythmé qu'au début - L- Préfixe urinaire - Arma dans le mauvais sens - Son poids est contenu - M- Foule d'insectes - Se feront certainement entendre au carnaval - N- Arrive en fin de droits - Tromperie - Baie jaune - O- Seront très appréciées dans les rues pour le carnaval

SOLUTIONS DU N°7 PRÉCÉDENT

HORIZONTALEMENT 1- SAGES-FEMMES - 2- UR - TOR - 3- FEMME - GREVES - 4- ONC - 5- REPUBLICAINE - 6- ACE - EGALITES - 7- GOND - IEN - IE - 8- ELECTIONS - 9- TE - AR - UTILES - 10- AL - 11- EMANCIPATION - 12- CITOYENNES -

VERTICALEMENT A- SUFFRAGETTES - B- ARE - ECOLE - C- PENE - SAC - D- MOU - D.C.A. - NI - E- STE - BE - TRACT - F- FO - ALG - LIO - G- ERG - IAIOU - PY - H- RACLENT - AE - I- MIE - AINSI - TN - J- VOIT - LOIN - K- ENNEIGE - O.E. (Ouest-Est) - L- ASCESE - SENS

ETAT CIVIL de février 2002

NAISSANCES → Estelle AUGUSTIN ; Hamza BEN AHMED ; Hania BEN TAIEB ; Lakmé BIGNOLAS ; Kalista BOISDUR ; Antoine BRETON ; Noa CANTOR ; Axelle CARLES ; Maximilien CHAMPY ; Julie CHARRASSIER ; Clément CLOCHEAU ; Raphaël DELACOURT ; Nathan EDOUARD ; Enzo FRANCO ; Charlotte GRASSAL ; Léo HERRMANN ; Jules JOSSO ; Eda KAHRIMAN ; Tancrède LABAT ; Manon LACAZE ; Charlotte PATON ; Johan PERRET ; Martin ROUTHIAU ; Titouan SEGUIN

RAPPEL DE JANVIER : Mathias SOUARY

MARIAGES → Alexandra CHEZAL et Marin MARINOV ; Brigitte JUGE et Eric HIFI

DÉCÈS → Roger BENGUIGUI (49 ans) ; Raymonde CHAPUIS, née MONDEMÉ (93 ans) ; Henriette DUBUISSON, née BONTEMPS (97 ans) ; Simone GRANDIN, née BUDANT (88 ans) ; Gérard JOUHANNAUD (78 ans) ; Jeanne LE GAC, née LE GARS (98 ans) ; François LE GOURRIÉREC (68 ans) ; Pierre OBLET (81 ans) ; Marie PATRIER, née BOURCE (83 ans) ; Suzanne PETIT, née HERPIN (93 ans) ; Blanche POIRIER-PEYNAUD, née CASTAIGNOS (95 ans).

RAPPEL DE JANVIER : Geneviève Maniez

ANNIVERSAIRE

Une centenaire clamartoise

Une fête-surprise attendait Rosalie Lech, résidente à la Maison de retraite Sainte-Emilie, à l'occasion de son centenaire. Bon anniversaire !



PHARMACIES ET MEDECINS DE GARDE

A l'heure où nous imprimons les médecins étant en conflit avec la sécurité sociale, nous ne sommes pas en mesure de vous communiquer leurs gardes.

Dimanche 7 avril → Pharmacie Dupris Bouchard - 38 rue de la Porte de Trivaux Tél.: 01 46 32 15 70 / **Dimanche 14 avril** → Pharmacie Coriat - 6 route du Pavé Blanc Tél.: 01 46 31 12 81 / **Dimanche 21 avril** → Pharmacie Phan - 26 ave Jean Jaurès Tél.: 01 46 42 00 83 / **Dimanche 28 avril** → Pharmacie Geoffray - 181 ave Victor Hugo - Tél.: 01 46 42 04 71 / **Mercredi 1^{er} mai** → Pharmacie Yedirkardachian - 4 rue de Picardie - Tél.: 01 46 30 03 19 / **Dimanche 5 mai** → Pharmacie Hottin - 8 ave Paul Vaillant Couturier - Tél.: 01 46 42 05 85 / **Mercredi 8 mai** → Pharmacie Arzoumanian - 57 ave Jean Jaurès - Tél.: 01 46 42 02 87
Renseignements pharmacies/ médecins de garde : commissariat : 01 41 46 13 00
Service d'ambulance : 01 46 38 10 10 / Pompiers : 01 46 42 01 86
Chirurgien-dentiste (dimanche et jours fériés) : 01 47 78 78 34

ADRESSES UTILES

HÔTEL DE VILLE 1, place Maurice Gunsbourg

Accueil - Tél.: 01 46 62 35 35 • Fax : 01 45 29 18 88

Du lundi au jeudi de 8h30 à 18h, le vendredi de 8h30 à 17h30, le samedi de 8h30 à 12h.

MAIRIE ANNEXE DU PAVÉ BLANC C.S.C. Le Pavé Blanc

44, route du Pavé Blanc • Tél.: 01 46 01 71 53

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Lundi et jeudi fermeture à 17h30. Samedi de 8h30 à 12h.

MAIRIE ANNEXE DE LA FOURCHE C.S.C. de la Fourche

216, avenue Jean Jaurès • Tél.: 01 41 46 05 90

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Fermeture le samedi.

CENTRE ADMINISTRATIF JEAN FONTENEAU

1-5, avenue Jean Jaurès • Tél.: 01 46 62 35 35

POLICE MUNICIPALE : Tél.: 01 46 62 36 16

TRIBUNE

La Tribune libre permet à toutes les tendances politiques représentées dans le conseil municipal (qu'elles appartiennent à la majorité ou à l'opposition) de s'exprimer à chaque numéro de Clamart Infos. Ce souci de démocratie implique la seule responsabilité des auteurs quant au contenu des articles présentés.

Philippe KALTENBACH, Maire de Clamart

LA MAJORITE

GRUPE SOCIALISTE
FRANÇOISE MORGÈRE

Restauration scolaire :
un rapport accablant

Le rapport établi par le cabinet RSD à partir de la visite des restaurants scolaires et de la cuisine centrale vient de nous être présenté. Il note que la cuisine âgée de 15 ans "bien que d'un aspect propre et bien entretenu, n'est plus conforme avec l'arrêté HACCP*" et que "l'ensemble du matériel de cuisson est particulièrement vétuste". Pour les restaurants scolaires, le constat n'est pas meilleur : "mauvaise conception des locaux, matériel mal entretenu ou hors d'âge".

Il est navrant de constater qu'un audit avait déjà été fait en 1997 et alertait déjà la municipalité à propos de l'état des locaux et du matériel.

Les petits Clamartois et leurs parents remercient l'équipe précédente et leur décernent une mention spéciale pour la gestion de ce dossier.

En ce qui nous concerne, nous ne braderons pas ce service, comme cela a pu être dit. Nous entamons dès à présent une phase de présentation du rapport, d'écoute et de dialogue avec les usagers et les services concernés. Nous sommes prêts à porter ce projet à son terme afin d'offrir des repas de qualité aux enfants clamartois.

*HACCP: de l'anglais Hazard Analysis Control Critical Point (analyse des points critiques et leur maîtrise)

GRUPE DES INDÉPENDANTS
JÉRÔME CLÉMENT

Le groupe des indépendants a poursuivi sa politique d'ouverture et de démocratie active en direction des Clamartois, conformément aux engagements pris devant les électeurs.

La Journée des Femmes du 8 mars, animée par Isabelle Rakoff, conseillère municipale déléguée aux droits des femmes, a remporté un grand succès. C'était la première fois qu'une initiative de cette nature était engagée à Clamart, ce type d'action étant d'ordinaire réservé au niveau national. Oui, le débat politique peut avoir une incidence très positive sur la vie quotidienne, d'où l'intérêt d'associer les femmes et les hommes de Clamart à une réflexion sur la situation des femmes dans la société.

De ce point de vue, les discussions ont rencontré une large audience démontrant le besoin de confrontation et d'expression des problèmes rencontrés par chacun. Après les Etats Généraux de la Culture, qui avaient rassemblé un large public et ouvert de nouvelles pistes qui sont explorées mois après mois, grâce à Mireille Déréthé, notamment sur les questions des pratiques musicales nouvelles, c'est une grande satisfaction pour nous de vérifier qu'il est possible d'innover, de dialoguer et de construire, au service des Clamartois et dans le respect des différentes sensibilités qui rassemblent la majorité municipale.

Voici un an que les Clamartois ont fait confiance à cette nouvelle majorité municipale. Il est trop tôt pour faire un bilan. Beaucoup de chantiers importants sont ouverts, ils sont instruits en ce moment avec soin et verront peu à peu le jour. Mais nous avons le sentiment que le travail engagé va dans le bon sens, tant sur le plan des pratiques politiques que des résultats obtenus. Nous avons besoin de votre confiance et de votre sou-

tien. Le groupe des indépendants est ouvert à toutes les propositions dès lors qu'elles sont constructives.

GRUPE ALTERNATIVE CLAMARTIENNE

"Rien de pire que la fausse concertation !" préviennent lucidement les Clamartois qui s'investissent dans les comités de quartier. Et ils ont raison. Il serait navrant que la volonté affichée par l'équipe municipale de faire participer les habitants aux choix importants de la ville ne soit qu'une façade. Deux événements nous alertent ces derniers temps :

1/ Grâce au nouveau règlement intérieur du conseil municipal, la municipalité s'est donnée comme règle de réaliser un débat public sur les orientations budgétaires. Celui-ci a bien eu lieu le 15 mars dernier et nous le saluons. Mais nous déplorons l'absence quasi complète d'information autour. Résultat : 15 personnes. Rendez-vous est pris pour l'année prochaine et une réunion mieux préparée.

2/ Deux journées de débat prévues sur l'urbanisme les 5 et 6 avril. Là, beaucoup d'information. Des "têtes d'affiche" et un slogan "Prenez votre ville en main". Mais permettre aux habitants de prendre leur ville en main, cela signifie qu'ils puissent enrichir et véritablement coproduire les projets de la ville. Pour cela, les Alternatifs ont demandé l'organisation d'un atelier sur les nouvelles formes de concertation en urbanisme, une concertation plus pédagogique, plus participative. Ces méthodes, qui se mettent en place un peu partout en France, doivent être entendues, reprises et développées à Clamart afin que nous dépassions l'ère des concertations de façade qui ressemblent trop à des opérations électorales.

GRUPE LES VERTS

Restauration scolaire, un
héritage et des choix...

Un rapport réalisé par un cabinet externe est tombé il y a peu sur nos bureaux : la cuisine centrale a été laissée à l'abandon depuis des années et les travaux à prévoir sont de plusieurs millions d'euros.

Ce rapport est accablant pour l'ancienne majorité municipale : entretien insuffisant de la cuisine centrale, non-remplacement de ses équipements quand il l'aurait fallu, insuffisance ou inadaptation des aménagements des offices de chaque école, insuffisance de formation des agents. La liste n'est malheureusement pas exhaustive et ce n'est pas un poisson d'avril. L'ancienne majorité n'a pas fait les choix nécessaires pour assurer à nos enfants un service de restauration convenable.

Les Verts, très soucieux de ce problème, soutiendront le projet de rénovation et d'amélioration de ce service municipal (pas question de sous-traiter à une société privée spécialisée en "bouffe industrielle").

Bien que minoritaires aujourd'hui au sein de la majorité municipale, ils soutiennent également une introduction immédiate d'une proportion de produits issus de l'agriculture biologique :

- pour une alimentation plus saine et meilleure pour la santé ;
- pour des produits obtenus sans polluer l'environnement (l'eau, les sols, l'air) ;
- pour soutenir une agriculture plus humaine utilisant plus de main d'œuvre et créant davantage d'emploi que l'agriculture productiviste.

Des choix politiques sont à faire, voici les nôtres.

L'OPPOSITION

"CLAMART : MIEUX VIVRE NOTRE VILLE"
BERNARD MARIONNAUD

Après un mois de réflexion, il est agréable de revenir discuter avec vous !

Une idée assez amusante vient à l'esprit ! En effet, dans le magazine de la ville de février 2002, l'ancienne équipe de la Mairie intitulée "entreprise de récupération" les réflexions du Maire actuel.

C'est nous qui avons ! ... C'est nous qui avons ! ... Connaissant les résultats électoraux de l'ancien Maire, il est réconfortant de voir le nouveau Maire suivre les traces de Madame Lambotte ! Il est logique de penser qu'il obtiendra le même résultat. Nous lisons textuellement que Monsieur le Maire trouve pratique de se parer des plumes du paon ! Ma parole ! C'est la cage aux oiseaux ! Patience mes amis ! Patience !

Voici l'art de défendre les intérêts de sa ville. Citons, par exemple, l'attribution de la régie publicitaire du magazine municipal "Clamart Infos" et de divers supports de communication. Le candidat retenu est la société Micro 5 Paris 16^{ème}. Il nous est recommandé de réserver à cette société le meilleur accueil ! Nous sommes en plein délire !

Mes chers amis, à bientôt.

Votre dévoué, Bernard Marionnaud

GRUPE AGISSONS POUR CLAMART
CHRISTIAN DELOM - CONSEILLER MUNICIPAL,
ADMINISTRATEUR DE L'OPHLM

OPAC=Opacité ?

Un débat bien loin des préoccupations des Clamartois anime le Maire/Président de l'OPHLM de notre ville. Il veut transformer l'Office Public en OPAC. Est-il tout d'un coup converti à l'économie de marché ? Pourquoi cette précipitation ?

L'OPAC donne plus de souplesse et d'autonomie au Président et au Directeur.

Mais encore une fois il faut souligner l'inexistence d'une rigueur économique et financière : aucune prévision pluriannuelle des dépenses et des recettes.

Comment ne pas douter de l'utilisation de l'autonomie de gestion par le Maire/Président. En outre, cette structure est moins transparente que l'OPHLM qui permet au conseil d'administration de contrôler toutes les décisions.

Or l'équilibre financier de l'Office, acquis avec les efforts de tous, peut être remis en cause. Une gestion rigoureuse est donc indispensable.

Certes, l'OPAC est un outil plus moderne et efficace. Mais il faut avoir confiance dans ceux qui prendraient les décisions avec autant de liberté. Pour l'instant, le manque de rigueur et la politique de fuite en avant dans les dépenses qui tient lieu de gestion ne permettent pas d'accorder cette confiance. C'est pourquoi, nous opposons à cette transformation. De plus, les choix budgétaires du Maire, par la fiscalité et les projets immobiliers, vont piocher dans les réserves de l'OPHLM devenant la vache à lait de la ville.

Il ne faut jamais oublier que ce sont les locataires et les Clamartois qui payeront la facture.

Franck ELEC
ELECTRICITÉ GÉNÉRALE
Titulaire de la charte qualité 2001-2002

AGRÉE
QUALIFELEC

Partenaire
E.D.F.

Installation - Rénovation - Dépannage
Installateur Conseil - Alarmes
Interphones - Digicodes - Vidéophones
Chauffage - Câblage informatique Cat.5

112, avenue Victor Hugo
92140 Clamart
Tél : 01 46 48 80 10
Fax : 01 46 48 81 31

ISIFA
CONTRAT DE QUALIFICATION
OU D'APPRENTISSAGE

**FORMATIONS EN
ALTERNANCE**
Admission : Bac à Bac+2, -26 ans
10, rue de Vanves, 92130 Issy-les-Moulineaux
Tél : 01 40 95 10 11/13 00

9 BTS

- Commerce • Communication
- Gestion • Secrétariat • Comptabilité
- Informatique de Gestion

* Ces BTS peuvent être préparés également en apprentissage au CFA ISIFA Commerce - Gestion - Bureautique

**FORMATIONS
POST BAC+2**

- Marketing • Communication • Export
- Assistant DRH

Etablissement privé d'enseignement supérieur et de formation

**AUTO-MOTO-ECOLE
Central Clamart**

Permis B / Stage ou traditionnelle • Permis moto - A - AL - 125 cm³
Permis B A sur punto Automatic • Formation A A C dès 16 ans
Prend à domicile

42, Av. J. Jaurès - 92140 CLAMART ☎ **01 46 42 00 59**

50

CONDUITE ACCOMPAGNÉE

↑ ↓

AUTO MECA 3
GÉRARD GUILLON

AGENT OFFICIEL

**VENTE
MÉCANIQUE - CARROSSERIE**
22, AV. A. SCHNEIDER 92 CLAMART
01.46.42.04.49
Fax : 01.46.42.76.55

ETS F. COÏC

Agrée

Qualifelec

Electricité Générale
Bâtiment - Industrie
Interphone, Chauffage, Dépannage
Installateur Conseil - Partenaire E.D.F.

32, rue des Epis d'Or - 92140 Clamart
Tél. : 01 46 32 62 09 - Fax : 01 46 30 38 67

SOPAFOM

**LOCATION ET VENTE
de MATÉRIEL & FOURNITURES**

75-79, avenue de Verdun
92320 CHÂTILLON

Tél. : 01.46.57.50.51
Fax : 01.46.57.16.00

TOUT à LOUER LA BOÎTE à OUTILS

ARTISAN CHEVALIER

Les déplacements
et devis
sont gratuits

- Couverture
- Traitement des bois
- Isolation
- Ravalement de façade
- Plastification de toiture
- Pose de gouttières
- Nettoyage haute pression

Pour une parfaite réussite de vos travaux,
faites confiance à un artisan

1 bis, rue Pierre et Marie Curie - 92140 CLAMART
☎ **01 46 29 02 49 - PORT. 06 61 96 32 59 - FAX : 01 46 29 08 32**

**hauffage
Service**

ENTRETIEN
RAMONAGE
INSTALLATION
DÉPANNAGE 7/7
CLIMATISATION
TRAITEMENT D'EAU

Téléphones :
- en semaine : 01 46 01 51 51
- week-end : 01 46 01 51 55 (dépannages)
Télécopie : 01 46 01 51 59

82, avenue du Général De Gaulle

PLOMBERIE - CHAUFFAGE - DÉPANNAGE
RAMONAGE TOUTE L'ANNÉE
Daniel BERGER
Artisan depuis 1981

Tél. 01 46 31 54 73
Fax. 01 40 94 09 59

30, rue des Epis-d'Or 92140 Clamart



LAFORET IMMOBILIER

Parlons franc... mais en euros !

« Et dans l'immobilier, l'euro, comment ça se passe ? »

Que répondre à une telle question ?

« Mal... » ? Ce serait faux. Personne n'a signalé à ce jour d'erreur dans la conclusion d'une transaction. Le contraire serait étonnant, tous les paiements transitent par des professionnels formés de longue date. Par ailleurs, en ce qui concerne, les agences Laforet Immobilier n'ont pas attendu les textes réglementaires pour afficher le prix de leurs annonces simultanément en francs et en euros.

« Bien » ? Ce serait également inexact. Plus de trois mois après la mise en circulation de la monnaie européenne, tout le monde ou presque, dans l'immobilier, continue à parler en francs.

Qui peut dire, sans sortir son convertisseur, que 2 592 €/M² représentent - ou pas - un prix élevé pour du neuf ? Et combien d'acquéreurs potentiels d'une maison sursautent (...ou se réjouissent) quand le vendeur leur annonce un prix de vente de 228 867 €, si la « traduction » en francs n'est pas donnée immédiatement derrière ?

Dans nos esprits, le franc a donc encore de beaux jours devant lui. Est-ce un bien ? Est-ce un mal ? Ce n'est évidemment pas à nous d'en décider. L'essentiel est qu'en francs ou en euros, vendeurs et acquéreurs parlent le même langage...

Michel DEMARE, Directeur



CLAMART 92140 : 12, Bis rue Paul Vaillant Couturier

TEL : 01 41 46 04 20

laforetclamart@wanadoo.fr

CHATILLON 92320 : 46, rue Gabriel Péri

TEL : 01 58 07 09 00

laforet.chatillon@wanadoo.fr

Retrouvez nos annonces, sur notre site :

www.laforet.com